

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

Le Boutillon des Charentes



N° 58 mars – avril 2018

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



Au moment du passage à l'euro ...

Mes amis, le dernier Boutillon a dépassé les **62 000 visiteurs**, un record. Merci à tous nos lecteurs, répartis dans le monde entier, et aux pages Facebook qui ont accepté d'être nos partenaires et favorisent la propagation de notre journal.

Dans ce numéro 58, nous accueillons de nouveaux rédacteurs, qui nous envoient des textes de qualité. Et nous avons nos auteurs habituels. Le Boutillon continue son chemin en faveur de la culture saintongeaise, en se tenant à l'écart des bagarres stériles qui se déroulent sur internet dès qu'il est question de la langue régionale : « bien faire et laisser braire ! ».

Dans le prochain numéro, à paraître en avril, nous reprendrons notre étude sur la grammaire saintongeaise, et nous envisageons ensuite de regrouper tous nos travaux réalisés sur le sujet dans un Boutillon spécial. Cela correspond à une demande des nombreux lecteurs intéressés par cette question.

Bonne lecture. Et n'oubliez pas de visionner nos vidéos.

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Sommaire

		Pages
Pierre Loti, l'enchanteur désenchanté	Yves Nicolas	3
Pêches en rivière pendant l'Occupation	Michel Buraud	5
Un arbre à abattre – un arbre abattu devant mes yeux de drôle	Francis Bouchereau	7
Charly Grenon raconte : le patois saintongeais Vidéo	Charly Grenon	9
Bonheur de femme	Jean-Bernard Papi	10
Marc et Jésus (deuxième partie)	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	12
Ma chère et tendre	Cécile Négret	15
L'héritage Mallet, un tonton d'Amérique saintongeais	Jean-Michel Hermans	16
Et où eit-elle don ma femme ?	Pierre Bouyé (Zivat d' Bonthieur)	18
La rèjhe d'une vie (patois du Poitou)	Éric Nowak	19
O s'épiraille ... On s' cause pu ...	Pierre Bruneaud (Le Chéti)	20
Les patoisants d'aneût en vidéo Vidéos		21
A propos de ... quelques expressions charentaises par comparaison		21
Les sots et l'internet	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	21
Kétoukolé	Jhoël	22
Des nouvelles du pays Vidéos		23
Thieûqu' dates à r'teni		25
Nos lecteurs nous écrivent	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	26



Pierre Loti, l'enchanteur désenchanté

Yves Nicolas

Yves Nicolas est le Président d'honneur de l'Association internationale des amis de Pierre Loti.

Conférence du 8 mars 2017 à l'Université du temps libre de Sarlat, Dordogne

Julien Viaud, qui deviendra l'un des écrivains les plus célèbres de son temps sous le pseudonyme littéraire de Pierre Loti, naquit à Rochefort-sur-mer le 14 janvier 1850. Dans sa famille, de religion protestante, l'élément féminin dominait nettement : deux hommes, son père, receveur municipal, et Gustave, son frère, son aîné de quatorze ans ; mais sept femmes : sa mère, des aïeules, des tantes et sa grande sœur, Marie, de dix-neuf ans plus âgée que lui. Tous admiraient et choyaient ce petit prodige, très doué pour le dessin et la musique. Naturellement habité par une foi profonde, l'enfant, à six ans, décida d'être pasteur ; à treize ans de se faire missionnaire.

Chirurgien de marine, Gustave partit en 1859 pour la Polynésie dont il revint en 1862, chargé de présents, pour un séjour de six semaines dont Julien garda l'empreinte pendant toute sa vie. Reparti pour l'Indochine, dans l'île de Poulou-Condor, à l'embouchure du Mékong, Gustave s'épuisa en luttant contre des épidémies et réprimant des émeutes ; tardivement rapatrié, il mourut en mer en 1865, dans le golfe du Bengale. La foi de Julien en fut ébranlée.

En 1866, le père de famille, accusé d'avoir fait disparaître des titres à la mairie de Rochefort, fit l'objet d'un procès qui l'innocenta, mais il perdit son emploi. Déjà médiocre en raison de divers revers de fortune, le mode de vie familial fut sévèrement restreint.

En 1863, à Bretenoux, dans le Lot, où il passa quatre étés chez un oncle, Julien avait décidé d'être marin en passant l'École polytechnique. Pour éviter des dépenses à sa famille, il prépara directement l'École navale où il fut admis en 1867, embarquant à dix-sept ans sur le *Borda*, navire école d'où il sortit en 1869 aspirant de seconde classe. Après avoir navigué en Baltique pendant la guerre franco-allemande de 1870, il embarqua, via la Patagonie, pour Valparaiso d'où, à bord de la *Flore*, il partit pour un voyage qui marquera sa vie, d'abord à l'île de Pâques, puis à Tahiti où il découvrit Papeete que Gustave lui avait décrit comme un lieu enchanteur.

Sans qu'il s'en rende compte, ce fut pour Julien Viaud le départ vers la gloire littéraire. Dès le *Borda*, il tenait son journal intime, couvrant des carnets entiers de notes et de croquis. Pour aider sa famille, il avait pris en son nom des engagements financiers auxquels sa solde d'aspirant ne suffisait pas. Afin de rembourser les dettes ainsi contractées, il céda à divers périodiques, dont *L'Illustration* et *Le Monde illustré*, les nombreux dessins qu'il avait réalisés pendant la courte escale à l'île de Pâques et le séjour en Polynésie. Excellents et accompagnés de légendes parfaitement rédigées, ces dessins furent bien accueillis par les éditeurs ; Julien Viaud est un précurseur dans le grand reportage international, à la fois auteur des textes et leur illustrateur.



Promu enseigne de vaisseau en juin 1873, il va rejoindre l'avis *Pétrel*, navigant sur le fleuve Sénégal, à partir de Saint-Louis où notre héros eut un fils avec l'épouse d'un haut fonctionnaire de la colonie. Sanctionné, il regagna la France en 1874, moralement et physiquement très affecté. Ayant, pour se remettre, suivi pendant six mois les cours de l'école militaire de gymnastique de Joinville, il en sortit athlète complet et, toute sa vie, entretint une forme physique hors du commun qui lui permit, lors d'une permission, de se produire comme acrobate dans un cirque, plus tard d'être le seul Académicien capable de réaliser un double saut périlleux arrière.

Appelé par son service en Turquie, à Salonique et Constantinople, il y vécut une ardente idylle interdite avec une jeune circassienne, Hakidjé, appelée à devenir l'héroïne de son premier livre, *Aziyadé* qui, publié sans nom d'auteur en 1879, n'eut qu'un très modeste succès. Mais notre nouvel écrivain, satisfait de ce résultat, fit paraître dès l'année suivante, en 1880, un nouveau roman, *Le Mariage de Loti*, signé « par l'auteur d'*Aziyadé* », racontant les idylles polynésiennes de l'auteur : Rarahu, l'héroïne, regroupe les caractères de plusieurs vahinés.

Sur la couverture du *Roman d'un Spahi*, publié en septembre 1881, le pseudonyme « Pierre Loti » apparut pour la première fois. Le nom de Loti, celui d'une sorte de laurier rose, avait été donné à Julien Viaud, lors de son séjour à Papeete par trois Tahitiennes « vêtues de tuniques à traîne de mousseline rose » ; il figurera sur tous les romans se succédant d'année en année : *Fleurs d'ennui* en 1882, *Mon frère Yves* en 1883, *Pêcheur d'Islande* en 1886, *Madame Chrysanthème* en 1887, *Matelot* en 1893, *Ramuntcho* en 1897, *Les Désenchantées* en 1906 ; ainsi que sur les récits de voyage : *Au Maroc* en 1890, *Le désert, Jérusalem et La Galilée* en 1895, *Vers Ispahan* en 1904, *La mort de Philae* en 1909, *Un pèlerin d'Angkor* en 1912.





Dans *Le Roman d'un spahi*, Jean Peyral, le spahi, n'est plus le masque derrière lequel, comme dans *Aziyadé* et *Le Mariage de Loti*, se cachait Julien Viaud. Publié en volume en novembre 1882, *Fleurs d'ennui* regroupe quatre récits : *Fleurs d'ennui*, où est enchâssé, le « conte oriental » *Les Trois dames de la Kasbah*, *Pasquala Ivanovitch*, *Voyage de quatre officiers et Suleïma*.

Avec *Mon frère Yves*, le succès apporte gloire et richesse. Pierre Loti l'utilisera pour, tout au long de sa vie, agrandir, transformer et meubler la maison familiale avec les objets rapportés de ses voyages : salles Renaissance, gothique, turque, chinoise, pagode japonaise, mosquée ; toutes inaugurées par des fêtes somptueuses.

Pêcheur d'Islande fut un triomphe, le plus grand succès de Pierre Loti, son œuvre phare, plus de 200 000 exemplaires vendus en quelques mois ; abondamment traduite et illustrée elle continue de faire l'objet d'éditions préfacées ; elle a été adaptée au théâtre, au cinéma, en bande dessinée, des musiciens s'en sont emparés. L'intrigue serait simple s'il n'y avait la présence envahissante de la mer, personnage à part entière qui, avec la mort de Yann, aura le dernier mot.

Depuis mai 1883, Loti naviguait sur la corvette cuirassée l'*Atalante* depuis laquelle il assista à ce que, dans des articles publiés par le *Figaro* en 1884, il appela « la folle expédition du Tonkin ». L'un de ces articles fit scandale ; la publication fut

interdite et le Conseil des ministres rappela le lieutenant Viaud en France où il fut pardonné. Le soir même de son arrivée à Toulon, après deux mois de traversée, une femme vint le voir pour « [...] une soirée d'ivresse troublante et bien inattendue. Elle était venue de Nice, la belle créature inconnue, très mystérieusement pour me voir. Pour moi qui venais de voir des femmes brunes, des femmes noires, cette femme blanche et blonde avait un charme enivrant. ». Comme elle, des centaines de femmes, envoûtées par ses livres, encore davantage par le magnétisme de son regard, sollicitaient un moment d'amour avec lui.

En octobre 1886, Julien Viaud épousa Blanche Franc de Ferrière, originaire du Périgord. Mariage sans amour, pour avoir des enfants ; Blanche en eut un seul, Samuel.

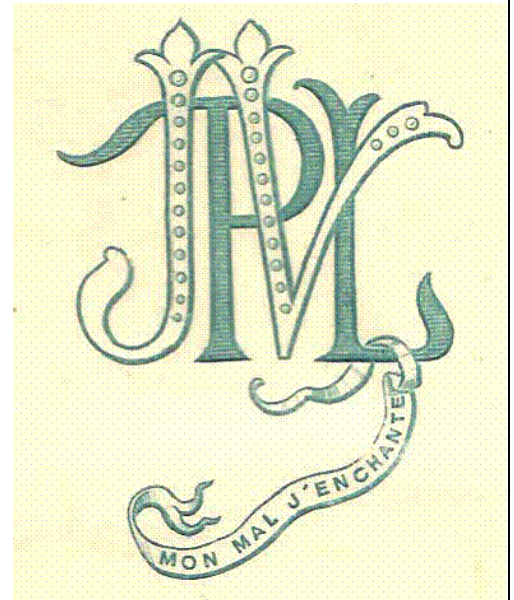
En 1891, à 41 ans, Pierre Loti, porté par l'irrésistible marée de ceux qui l'admiraient, dont Alphonse Daudet et Marcel Proust, fut élu à l'Académie française.

À deux reprises, entre 1882 et 1898, le lieutenant Viaud commanda le *Javelot*, stationné à Hendaye. Séduit par la vitalité des Basques et voulant une descendance de cette « race », il ramena à Rochefort une jeune femme, Crucita, qui lui donna trois enfants illégitimes.

Commandant, de 1903 à 1905, le *Vautour*, stationnaire de l'ambassade de France à Constantinople, Pierre Loti fut victime d'une mystification ourdie par trois femmes pour lui faire écrire un livre sur la situation de la femme en Turquie. Les mystificatrices elles-mêmes ont-elles été mystifiées par l'écrivain ? En tous cas, le succès fut immédiat, *Les Désenchantées* fut imprimé à plus de 250 000 exemplaires, le deuxième tirage après celui de *Pêcheur d'Islande*.

En retraite à soixante ans, le 14 janvier 1910, avec le grade de capitaine de vaisseau, Julien Viaud comptait quarante-deux années de service actif, dont vingt à la mer. Reprenant bénévolement du service en 1914, effectuant jusqu'en 1918 diverses missions en Etat-major et au front, il fut aussi, en raison de ses relations avec des têtes couronnées, chargé de missions diplomatiques secrètes. Mais le néant fut, de sa prime jeunesse jusqu'à sa mort, sa douloureuse hantise. À seize ans, l'étude d'Auguste Comte, acheva de lui faire perdre, avec la foi, la certitude de retrouver dans l'au-delà les êtres chers. Inconsolable, il ne cessa jamais de hurler à la mort, il chercha Dieu dans tous les sanctuaires du monde mais ne ressentit partout qu'effroi et vide.

Les livres de Pierre Loti enchantèrent, enchantent encore de nos jours, des millions d'hommes et de femmes par leurs descriptions vives, courtes, émues. Une page de lui contient toute la saveur du monde, la lumière, les couleurs, la mer, le ciel, les eaux, la jeunesse des êtres, leur tendresse. Ses phrases fixent l'instant, le mouvement, l'insaisissable.





Pêches en rivière pendant l'Occupation Michel Buraud

Michel Buraud a vécu au moulin de Mérignac, entre Montils et Colombiers, sur le bord de la Seugne. Après l'école de Montils, il fut collégien à Montendre d'où sa famille est originaire. Puis il fut admis à l'École normale de La Rochelle, promo 52-56, et fut nommé instituteur à Arvert. Après le service militaire en Algérie et le mariage, poste double avec sa femme à Chenac sur Gironde et toujours en poste double à Ronce les Bains. Simultanément, 30 années de conseiller municipal dont 14 en tant qu'adjoint à La Tremblade.

« Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ».

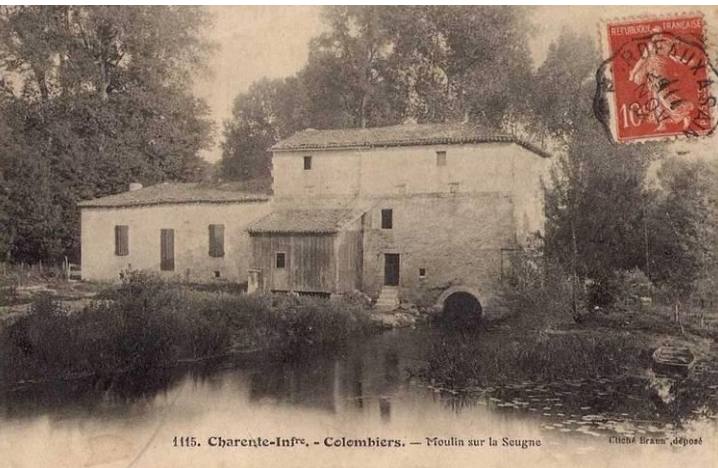
Ceux d'entre nous, qui ont vécu cette période insupportable, synonyme de restrictions, de contraintes, d'incertitudes et d'absence des proches, se souviennent des problèmes causés par les besoins alimentaires : peu ou pas de viande, de beurre, de sucre même de poisson avec la mer à peu de distance. Il s'en trouvait cependant, comme

mes parents et moi-même, qui avaient la chance de résider à proximité d'une rivière (La Seugne) et donc de bénéficier du produit de leur pêche.

En effet mon père, qui avait pu échapper aux cohortes des prisonniers, avait trouvé un emploi à la Laiterie de Montils et une location au Moulin de Mérignac dans ce qui avait été le logement du meunier. La partie technique du moulin était à l'arrêt, même si des pièces importantes étaient encore en place. Manquait la roue ce qui réglait la question. A ma connaissance il en était à peu près de même dans les moulins voisins comme à Auvignac, Colombiers, Le Gua, Crèvecoeur etc.

Seul, le grand Moulin de Pons avait surnagé grâce à l'électricité.

De tout temps, en plus de leur activité de meunerie,



les moulins s'étaient équipés de systèmes de pêcheries plus ou moins abandonnés mais qui ne demandaient qu'à redémarrer.

C'est le cas de la **pêche à la manche**

Cette pratique s'effectue la nuit, en période de hautes eaux, les fameuses « **dérivées** », avec des conditions météorologiques favorables, dont on avait gardé le secret et dans le cas qui nous préoccupe, avec pour but de capturer des anguilles.

En effet, tout le monde a entendu parler des **pibales** ou **civelles** qui remontent les cours d'eau, peuplent donc peu à peu les ruisseaux et fossés, et qui au bout de quelques années ont atteint leur période de fin de vie en quelque sorte, puisque ces grosses anguilles généralement, au corps argenté, se laissent aller au courant, roulées en boule, ballottées par les flots, vers le fleuve plus ou moins proche et la Mer des Sargasses où elles se reproduiront.

C'est le cycle inexorable de la vie de l'anguille ; et à cet instant, de l'anguille d'**avalaison**, aussi connue sous le nom de « **morgain** ».

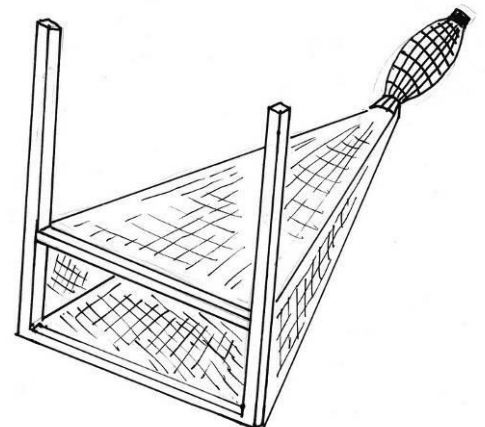
Restait maintenant à s'arranger pour en récupérer un maximum en profitant des installations qui avaient plus ou moins subsisté, de façon à diriger le flot vers l'engin de capture.

L'installation portait le nom de MANCHE et comportait un entonnoir réalisé en filet à grandes mailles qui canalisait le courant vers un gros bourgnon en osier, lequel laissait passer le flot mais retenait les anguilles.

Bien entendu, ce filet était assujéti sur un cadre de bois introduit lui même dans deux glissières réalisées dans le couloir prévu pour conduire l'eau vers la

roue, lequel dans notre cas n'avait conservé que l'axe ce qui dégageait tout l'espace.

On sait qu'à l'origine, la régulation du courant constituant la force motrice du moulin, s'effectuait en ouvrant, ou en fermant à des degrés calculés, une ou plusieurs vannes latérales.



Dans l'hypothèse d'un rendement maximum en terme d'anguilles, on barrait purement et simplement ces vannes de dérivation. Inconvénient majeur : tout arrivait sur la manche, branches, troncs d'arbre, paquets d'herbes, il fallait donc maintenir une surveillance active avec une ou des lampes-tempête, en s'assurant de ne pas être visibles de l'extérieur.

Ne pas oublier que la nuit était soumise au couvre-feu, même si, peu à peu, la présence allemande très active et pesante en 1939 et 40, s'était peu à peu desserrée dans les années suivantes, car la Seugne n'était pas un endroit stratégique.

J'ajoute pour être complet sur le sujet que dans certains moulins pratiquant cette méthode de pêche, le filet de la manche était remplacé par une sorte d'entonnoir en caillebotis plus résistant aux chocs et à l'usure, Mon père avait résolu le problème du filet en le fabriquant lui même, à la veillée pendant toute une période où on trouvait encore de la corde adaptée au projet. Il avait en effet été marin pendant son service militaire, dans les années 30, et avait appris à réparer les filets de pêche. Qui a dit que le service militaire était du temps perdu ?

En guise de bilan, j'atteste que la famille et les amis ont dégusté quelques matelotes d'anguilles dont on se souviendra.

Autre méthode, tout aussi prohibée, encore plus risquée car se pratiquant en plein air, en principe par beau temps puisqu'en été et toujours la nuit, disons-le, carrément du braconnage, c'est la **pêche à la pique**.

D'abord, la PIQUE c'est la foëne, en bon français et on devrait dire LES PIQUES puisqu'on utilisait des engins adaptés au poisson que l'on visait. C'est ainsi qu'existait une pique avec des brins serrés et étroits pour les anguilles, et une autre pique aux pointes plus écartées pour les poissons plus épais.

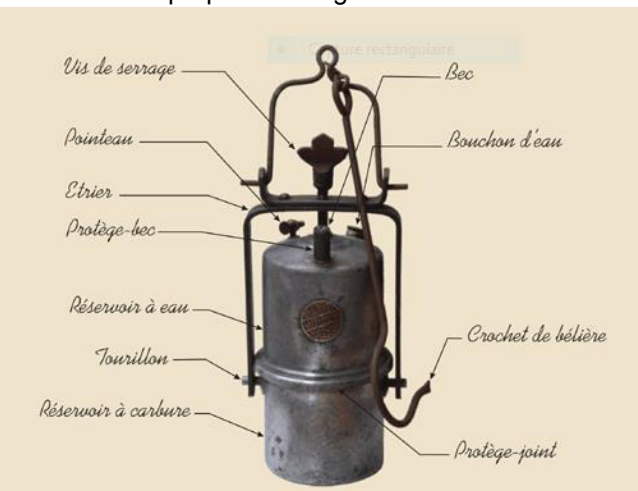
Restait alors à rechercher et découvrir le poisson, et la nuit la plus noire possible : le lieu qui s'imposait c'était l'étier permettant de ne pas être vu ou entendu de la route peu éloignée, en bateau bien entendu et dans les coins repérés d'avance.

Donc deux hommes à bord : celui qui poussait le bateau, car il connaissait les endroits et était le plus habile au pilotage, et à l'avant, mon oncle de Virlet, arrivé à la nuit tombée, agenouillé sur le bout du bateau avec ses deux piques à proximité et surtout à la main gauche, le projecteur à acétylène, raccordé à la lampe à carbure, bricolé de façon à limiter dans l'espace et l'environnement le faisceau éclairant.

Etonnamment le poisson, dans ces profondeurs de un à deux mètres, est complètement participatif, il reste immobile, et c'est un jeu d'enfant de l'embrocher adroitement.

La vedette, c'est le brochet, d'une nature statique à mi profondeur, ou l'anguille, celle qui a le ventre d'un jaune vert et se déplace lentement sur les fonds vaseux. Moins cotée la tanche et complètement délaissés les chevesnes et aubournes. Ne parlons pas des goujons et ablettes totalement hors-jeu.

A cette époque la Seugne était une corne d'abondance poissonnière



Tout cela était bien amusant mais tout de même risqué : les patrouilles allemandes n'étaient pas rares mais bruyantes, il fallait alors rapidement éteindre la lampe mais pour la rallumer c'était toute une histoire, la lampe à carbure n'a rien à voir avec nos torches actuelles.....



En racontant ces histoires vécues, j'ai un peu l'impression de jeux de boy-scout. Rien à voir avec l'époque, tout à craindre de l'environnement mais que de bons moments qu'il serait dommage d'oublier.

Un arbre à abattre – un arbre abattu devant mes yeux de drôle

Francis Bouchereau

Francis Bouchereau est Vice-président du Conservatoire du vignoble charentais. Il a déjà écrit un article sur le Conservatoire dans le Boutillon n° 42 de juillet-août 2015.



Les hommes avaient pour habitude de prendre leurs congés pour les fêtes de fin d'année, et d'en profiter pour faire du bois, dans une coupe donnée par le propriétaire. Cette fois ci, ils avaient toute une palisse à nettoyer et tout le bois à récupérer. Tous les arbres devaient être abattus, y compris le gros chêne qui avait résisté à la tempête de 36. Seule la bille était la part du patron, déjà vendue à un scieur.

Le matin, après avoir tué le ver*, nous partîmes. Il y avait là Edmond et Alexandre (Lexandre), les ouvriers, un journalier, le grand Lucien, un biton juste de retour du régiment qui était plus enclin à chenasser* qu'à travailler. Il y avait également René, un ancien de la Marine, toujours prêt pour donner un coup de main, pourvu qu'il puisse épancher sa soif. Il arrive que les enfants naissent avec une envie de fraise ou de cerise ; René, lui, était né avec une envie de boire bien placée entre le nez et le menton. De prime abord, ça ne se voyait pas. Par

contre, quand les ballots épousaient le goulot de la bouteille, alors là, on voyait très bien l'envie.

Tout le matériel était dans une petite charrette à bras. Deux tiraient, deux poussaient, et moi, refusant de monter, avec mes petites pattes, je suivais comme je pouvais. Arrivés au tail, chacun se mit au travail. La palisse était très large, elle séparait un champ de blé naissant et une ouche où les arbres devaient tomber, logique. Edmond avec un croissant et Lexandre au dailot* se mirent à essarmiller*. Le menu utilisable en fagots était mis d'un côté, et le reste était balancé sur un tas pour brûler sur place.

René et Lucien s'attaquèrent tout de suite à une bouillée de frettes*, vite coupée et les perches nettoyées et coupées à cinq mètres environ. Ils les mirent en éventail et les relièrent à cinquante centimètres de leur extrémité supérieure avec du fil de fer. Mais que faisaient-ils ? Ils appelèrent les collègues et chacun tenant une perche, ils élevèrent le tout, formant ainsi un cône qui tenait debout. Avec d'autres perches, ils les doublèrent, puis les redoublèrent. Ils mirent alors des traverses à hauteur d'homme, puis se mirent à faire des fagots, des grands à deux liens et des normaux à un seul. Moi je les portais à côté des perches. Un moment ils jugèrent qu'ils en avaient assez, aussi ils se mirent à les fixer horizontalement aux perches en alternant petits et grands. A la fin il fallut une échelle pour monter les derniers. Puis ils en disposèrent dans l'entonnoir que formaient les perches en hauteur.

« As tu compris drôle ? La caburote est faite. Jh'allons pouvoir manjher à l'abri d'au vent de bise ». Ils rangèrent des fagots à l'intérieur et mirent des planches dessus. Je comprenais mieux pourquoi ils les avaient amenées. Déjà, il fallait faire une pause. Comprenez qu'il était temps de boire un coup de Noah, vous savez LE vin blanc. Le seul vin qui vous réchauffe en hiver, vous rafraîchit en été et vous calotte toute l'année. Et le travail repartit de plus belle. Il était prévu de nettoyer le dessous, de faire les fagots et de faire brûler. Ensuite on abattrait les arbres et on finirait par le gros chêne.

A midi les femmes arrivèrent avec le repas. Un trépied sur le feu pour réchauffer et on pouvait se mettre à manger, à commencer par une assiette à calotte de soupe et une bonne godaille (moi non!). Ensuite on attaquait un pot de pâté. Je me souviens d'un gendarme sur le grill, ça c'était bon, avec une patate bouillie. On continuait par des monghètes, du boudin ou un ragoût de beu. Un bout de fromage et les hommes buvaient un café, sans oublier la goutte qui devait servir de starter. Le couteau était vivement fermé et glissé dans la poche et aussitôt au boulot. A la tombée de la nuit, le matériel caché sous les fagots, on débauchait.

En arrivant à la maison, il y avait le pansage et la traite. C'était l'heure du souper en écoutant les informations à la radio et on finissait la soirée par la veillée. Un moment formidable ! On allait chez le voisin, on entrait sans frapper, et on s'installait. Chacun avait sa place. La belote pouvait commencer. Les femmes faisaient des pets de nonne ou des crêpes et papotaient en tricotant. Certains voisins (certaines aussi, pas de jaloux) étaient habillés pour l'hiver... Quand on recevait, j'étais chargé d'aller tirer du vin, surtout au moment où il y avait des choses que je ne devais pas entendre. Et après au lit, pas question de rater l'heure du départ.

Ainsi les jours d'un labeur fait sans précipitation mais très sérieusement se suivirent. Quand tout fut nettoyé et les fagots faits, les hommes commencèrent à abattre. Une entaille à la hache d'un côté, au petit passe-partout de l'autre, un coin en bois pour assurer, et l'arbre tombait. Les plus petits étaient coupés à la hache. Ensuite, les troncs étaient coupés, toujours au petit passe-partout à longueur d'un mètre, en prenant soin de mettre un coin en fer pour éviter de coincer. Les branches étaient mises en fagots. Moi, j'étais chargé de ramasser les copeaux et de les amener près du feu. Ensuite, je rangeai les fagots. Pas question de m'arrêter, d'abord j'aurai pris froid, et je tenais à montrer que j'étais utile. Le bois coupé était alors fendu, des bûches assez grosses, mises debout et appuyées les unes aux autres. On entendait jurer quand il y avait du fil ou que le coin était coincé.

Quand tout fut nettoyé, le gros chêne, qu'on savait important, paraissait énorme. Vous le décrire avec mes yeux d'enfant m'est difficile. Je le voyais tellement gros et grand qu'on pourrait le croire croisé de séquoia et de baobab ! Je vis alors mes quatre gars tourner autour tout en regardant la tête. « Es-tu sûr qu'y vinrat là ?- Le tronc est drêt - la tête devrait veni là - thieu mâr* y l'tire là - et si o y a t'in cot d' vent ? - Jh'allons monter un câble et Paul viendra avec ses beus » J'ignore qui prononça la dernière phrase, mais ce qui est sûr, c'est que la décision fut adoptée. Sur ces belles paroles, il était l'heure de débaucher.

Pour moi, la nuit fut courte. Toute la nuit, je rêvais à cet arbre qui allait tomber, un géant qu'on allait vaincre. Au matin, Paul était là avec son cheval et un tombereau chargé de câbles qui servaient à parcher* les charrettes de foin et d'une grande échelle. On fit le voyage dans le tombereau, en se serrant un peu.

Arrivés à l'arbre, je vis les hommes se répartir les tâches. Edmond et Lexandre prirent la hache et se mirent à dégager les hauts de racine, puis commencèrent l'entaille. Pendant que Paul tenait son cheval, le tombereau au pied de l'arbre, Lucien et René installèrent l'échelle du tombereau au tronc. Lucien prit alors un bout de câble et monta dans les branches. René le guida, il fallait nouer le câble au niveau d'un fourcha situé très haut. Vous pensez, un ancien de la Marine, les nœuds ça le connaissait. « Tu fais un premier tour, un autre, tu reviens, tu fais une boucle, t'en fais une autre, t'as du rab, fais en une autre, tire dessus, bon, tu peux descendre ». Je vis alors Lucien descendre par le câble. On enleva l'échelle et Paul repartit avec son cheval. « A tt'à l'heure ».

René prit un autre câble et avec Lucien fit un nœud pour rallonger. « Tu vois p'tit, ça, o l'é un nœud piat, y se défait point. Jh'allons mette un bout de boué au milieu, quand jhe voudrons le défaire, jh' tirerons su le bout de boué et le nœud vindra ». J'en perdais pas une miette. Ils recommencèrent avec un troisième câble pour donner une longueur suffisante pour une meilleure prise.

Lucien se mit à creuser à la tranche près du tronc. Je compris que c'était pour mieux se mettre à hauteur pour tirer sur le passe-partout. René, lui, prit le grand passe-partout et lui donna un petit coup de lime. A la hache les autres finirent leur entaille. Un coup de Noah pour se remonter le cœur, et ils prirent le passe-partout, deux à tirer et deux à le tenir pour le guider pour amorcer la coupe. La dernière phase était commencée, l'arbre n'en avait plus pour longtemps. Je reculais pour le voir une dernière fois. Maintenant que tout était nettoyé, il était encore plus impressionnant, avec ses branches qui disparaissaient dans la brume d'hiver.

Paul arriva avec ses bœufs, Pantalón et Bienfait, reliés par un joug. Il y attacha le câble et le mit en tension. Parfait, aucune branche ne le gênait. Braves bêtes que ces bœufs qui restaient immobiles en attendant les ordres. Le passe-partout faisait son chemin, Edmond et Lexandre aux manches, René et Lucien par derrière avec des longes à veau pour aider à tirer. Paul tapait sur les coins en bois, quant à moi, je mettais le gasoil, à la fois pour graisser et aussi pour sortir la sciure. Un moment on entendit un premier craquement. Paul partit à ses bêtes. Il y eut un deuxième craquement. Ils s'assurèrent alors que la coupe soit bien droite et qu'il n'y ait pas un côté plus en avant que l'autre. Une petite pause avant le coup final, en quelque sorte.

Le travail reprit de plus belle. L'heure avançait et il fallait qu'il soit tombé avant la soupe. Un autre coup sur les coins et ils demandèrent à Paul de tirer. On vit la tête bouger. Encore un effort, puis un autre craquement. « Tire ». Un craquement plus fort et on vit la coupe s'ouvrir. On entendit alors une espèce de couinement, sorte de dernier soupir. Les hommes se sauvaient et moi je reculais lentement, au grand dam des hommes, ne voulant pas perdre une seconde de ce que je considérais comme un événement extraordinaire. L'arbre partit en silence puis s'affala dans un fracas de fin du monde, suivi par le bruit des branches cassées qui s'entremêlaient.

Et puis silence ! Oh, vite interrompu par un « Eh bin, il est ché – o va Paul ?- O peut'aller ». Pendant que je regardais le trou béant laissé par l'arbre, les hommes, eux, en faisaient le tour, fiers de leur travail. Ils y allaient de leurs commentaires : « Asteur qu'il est par terre, y paraît encouère bin pu grand ». Cette remarque m'est revenue un jour que je visitais le château de Blois, théâtre de l'assassinat du Duc de Guise par les mignons d'Henri III. Le guide nous expliqua que le Roi, voyant son ennemi à terre, lui aurait donné un coup de pied en s'écriant : « Il est encore plus grand mort que vivant ». Eux ne donnèrent pas de coup de pied, il n'y avait pas de raison pour cela ; ils avaient tout simplement la satisfaction du travail bien fait. L'arbre était tombé où ils voulaient, et il n'y avait pas eu d'accident, ce qui était leur crainte. Ils étaient peu instruits, certes, mais ils avaient cette intelligence des travailleurs manuels qui fait que chaque tâche entreprise est accomplie avec sûreté et précision, sans ménager ses efforts.

Ils prirent le temps de scruter la bille. A supposer qu'elle soit cabourne* ou échauffée, elle aurait tout juste été bonne pour faire des cales de marmite. La tronçonner et la fendre auraient été pour leur pomme, et ce, pour le patron, puisque c'était sa part. Avec plaisir, ils constatèrent qu'elle était de bonne qualité. Le scieur viendrait avec son diable et ils n'auraient pas à s'en occuper. Ils ne reculaient pas devant le travail ; mais ils ne lui couraient pas après non plus.

Il était l'heure de déjeuner. Les femmes étaient là, la soupe était chaude. Chacun avait de l'appétit ce jour là encore plus que d'habitude. Les hommes se remirent au travail, coupant et fendant les branches et faisant des fagots avec le menu. Il n'y avait rien de perdu. Le boulanger adorait ces fagots de gros bois qui tenaient le feu quand ils étaient secs. La dernière coupe à la limite du haut de la bille et du bas de la tête était la plus délicate. Ils prirent le grand passe-partout. Arrivés à moitié, ils mirent un coin dans la coupe et l'enfoncèrent au fur et à mesure. Quand la coupe fut finie, ils remontèrent le passe-partout jusqu'au coin et le bloquèrent avec des coins en bois. Ils mirent alors un coin en fer de chaque côté juste en dessous et tapèrent jusqu'à ce que les autres coins furent libérés. Ils enlevèrent alors le passe-partout et tapèrent sur les côtés des coins pour les dégager. Le haut de la bille et la tête tombèrent au sol. Il ne restait plus qu'à finir de fendre. A la débauche, on ramenait le matériel qui ne servirait plus. Les passe-partout étaient remisés après avoir été graissés au jésus de cochon*.

Le bois fut rentré alors que j'avais repris l'école. Dans la cour, la pile était imposante, recouverte de fagots. Moi, en la regardant, j'étais fier d'avoir participé. J'avais surtout appris plein de choses que je savais retenir mieux que mes leçons et j'avais passé d'inoubliables vacances de Noël. C'était l'hiver 55 – 56, juste avant les grands froids. Je n'avais que 7 ans, c'était hier ! Ou avant hier... !

Cette aventure, car pour moi c'en était une, est restée gravée dans ma mémoire. J'ai pris un grand plaisir à la raconter, j'espère que ceux qui me liront en prendront tout autant.

Pour la même tâche, de nos jours, deux bons hommes armés d'un broyeur, d'une tronçonneuse, d'un télescopique, d'une fendeuse et d'un pneu pour faire brûler, vous font ça en deux jours sans se fatiguer. Efficace certes, mais ils ne connaîtront jamais le pique nique en hiver, les patates dans la cendre, le pâté de tête sur le pain grillé frotté d'ail, les pétoncles sur un bout de grillage et l'odeur de leur jus sur la braise et ... j'arrête là, ça me donne faim.

Petit rappel :

*tuer le ver : petit déjeuner, un vrai repas, du grillon, des restes de viande, accompagnés de vin blanc, parfois de la soupe réchauffée.

*chenasser : courir les filles (coum' in cheun en chaleur)

*daillot : petite faux

*essarmiller : nettoyer le sous-bois

*parcher : parcher une charrette, dans mon pays de Sud-Saintonge signifiait mettre un câble seul ou doublé sur les bottes de foin ou sur les gerbes pour les empêcher de glisser. On faisait tendre à l'aide d'un treuil situé à l'arrière de la charrette, avec une tavelle. Un gars qu'est parché, en principe, est bien "chargé"

*bouillée de frettes : touffe de châtaigniers

*mâr : grosse branche

*cabourne : creux

*jésus de cochon, graissage ou graissour : réfléchissez !

Charly Grenon raconte ... Le patois saintongeais



Un jour, Charly m'a écrit pour me donner ses impressions sur le patois saintongeais. Voici ses commentaires :

« Ma grand-mère vendéenne m'enchantait lorsqu'elle parlait bas-poitevin, mais seulement après avoir donné l'équivalent saintongeais que son époux, Charentais, avait apporté dans la corbeille de mariage.

Il existe bien, en effet, deux parlars et deux cultures suffisamment distincts pour avoir chacun sa spécificité, ses particularismes nécessitant localisation.

Le Poitevin-saintongeais est une vue de l'esprit, une intégrale création (j'allais dire une créature) s'appuyant sur quelques termes communs et pas forcément synonymes. L'exemple le plus courant ne réside-t-il pas dans le mot « cagouille », qui désigne l'escargot petit-gris chez les Saintongeais, quand les Poitevins dénomment « lumâ » le même gastéropode ? Le lumâ, pour tout Charentais qui se respecte, c'est la limace, la

hideuse loche.

Quant au « poetevin-séntunjhaes » (à vos souhaits !), avec ou sans trait d'union, il s'agit d'un horrible salmigondi qui, heureusement, n'a pas la plus petite chance de connaître la moindre pérennisation en dehors du quarteron de ses inventeurs poitevins. J'ai lu un jour, je ne sais plus où, une lapalissade selon laquelle un trait d'union sert à unir. Certes, mais unir n'est pas unifier.

Il m'est arrivé, dans des animations, de rapporter, après l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie, que l'anglais comporte 27 000 mots de français. Dirions-nous pour cela qu'il s'agit d'une seule et même langue ? Non, n'est-ce pas ? Car depuis Guillaume le Conquérant, il y a eu maint glissement de sens et pléthore d'adaptations. Il est amusant de reconnaître le terme originel, usité chez nous au Moyen Âge, mais il a évolué outre-manche et en-deçà.

En Albion, notre mythique soupe à l'oignon s'est muée en « onion-supp », qui n'est plus un revigorant potage, mais une sauce nappée de grains de poivre. Le baquet, conteneur traditionnel du vendangeur, est devenu tout autre chose, et si je mets la main au panier de ma voisine, cela peut aboutir à une activité physique assez éloignée du « basket ». Seule, une minorité de termes a conservé son acception d'origine, ou quasiment. Ainsi le chimiste, dans l'ancienne France de langue d'oïl, c'était le marchand de drogues. La Grande-Bretagne, sous le vocable « the chemist », désigne le pharmacien, passé chez nous par le statut d'apothicaire, tandis que le chimiste exerce une science bien définie. On pourrait multiplier les exemples.

En ce qui concerne la graphie issue de l'imagination débordante d'universitaires poitevins, elle me rappelle cette évidence qu'un patois on l'apprend de son grand-père, pas à l'école. C'est du moins ce que m'a affirmé, un jour que nous en discussions, le Poitevin Jacques Duguet ... de l'Académie de Saintonge. Il prêchait un converti ! Car ceux qui me connaissent bien savent que ce fut mon cas, et celui de ma petite-fille, professeuse des écoles dans la région Centre. J'espère qu'elle sera, un jour, mutée en pays charentais, et mettra ses pas dans ceux de Raymond Doussinet, qui voulut bien m'honorer de son amitié ».

Retrouvez dans la vidéo le point de vue de Charly : [Charly raconte ...](#)

Bonheur de femme

Jean-Bernard Papi



Une fois par mois, monsieur Camille confie la caisse du magasin de chaussures "Au soulier de satin", à mademoiselle Paule, la plus âgée de ses deux vendeuses. Il prétexte une visite médicale concernant sa tension, mais en réalité il gagne son logement, quelques rues plus loin, afin de s'y grimer. Bien qu'il approche de l'âge de la retraite, monsieur Camille n'a rien perdu de sa pugnacité de commerçant, bien au contraire. Il va se déguiser en vieille dame pour aller espionner ses concurrents. Il pourrait s'y rendre le plus simplement du monde en arborant la tête que Dieu lui a donnée, mais la concurrence est si vive et la haine si forte entre marchands de chaussures dans la rue Victor Hugo, qu'il craint d'être tout simplement jeté dehors. Et puis, il aime porter des vêtements de femme. La douceur des tissus, le parfum qui les imprègne, la délicieuse liberté des jambes sous la corolle des jupes, le remplissent d'une gaîté aérienne et juvénile. En outre se dit-il, il ne faut pas oublier que

quatre-vingt pour cent de la clientèle d'un magasin de chaussures est féminine.

Le fait qu'il soit célibataire lui facilite les choses. Point n'est besoin de cacher les tailleurs, les robes et les perruques, au contraire, et sa table de maquillage est plus fournie que celle d'une cantatrice. Ce n'est pas que monsieur Camille n'aime pas les femmes pour être demeuré ainsi célibataire, au contraire, il les adore, c'est seulement qu'il n'a jamais pris le temps d'en courtiser une. Son magasin emplit totalement son existence. Aujourd'hui, il se fait une tête de veuve, plutôt âgée, maquillage très discret, perruque d'un blond fade et bijoux limités à une grosse bague ornée d'une tourmaline, à une chaînette d'or discrète au poignet et à des boucles d'oreilles à peine visibles. Il s'habille d'un tailleur prune, se glisse dans des collants gris et épais et enfile des chaussures plates. Son sac à main est noir, plutôt volumineux comme il sied à une dame qui non seulement a un gros chéquier mais aussi beaucoup de chagrin et qui par conséquent emporte avec elle force mouchoirs en papier et souvenirs du défunt. Il se coiffe d'un petit béret de laine grise.

Dans son miroir, il se trouve l'air d'une personne très comme il faut. Il sort en emportant un parapluie noir d'homme, un Smith and Sons importé d'Angleterre, une arme robuste contre les voleurs de sacs à main entre les mains d'une vieille dame. Sa première visite est pour « Albert, le chausseur sachant chausser ». C'est lui qui l'an dernier eut le premier l'idée de remplacer ses sièges moelleux et confortables par des bancs métalliques où l'on ne peut rester assis plus de cinq minutes sans avoir les fesses en capilotade. Ceci à seule fin d'éviter que les femmes n'entrassent chez lui pour se reposer et lui fassent sortir cinquante paires sans en acheter une. Désormais, ne pénètrent dans les boutiques de la rue piétonnière de Saintes que celles qui ont la ferme intention d'acheter.

Monsieur Camille, déguisé ce jour-là en pétulante quadragénaire, avait questionné le vendeur qui lui avait exposé, en lui réclamant de la discrétion, la théorie de son patron. La semaine suivante, monsieur Camille changeait ses fauteuils de velours grenat pour des chaises de bois que n'aurait pas désavoué un parloir de prison. Aujourd'hui, il ne remarque rien de particulier chez Albert, et, après deux essayages infructueux, et une douleur au coccyx, il traverse la rue pour pénétrer chez « May, la chaussure anglaise ». Il ne remarque pas qu'un homme élégant, bien que plus tout jeune, sort de chez Albert et lui emboîte le pas. May, surprend monsieur Camille par un net retour en vogue des miroirs. Ils sont immenses et forment un hexagone au centre du magasin.

– Nous, les femmes, aimons à nous voir en entier et non pas tronquée au-dessus des genoux, lui assure une vendeuse à la peau ambrée et aux cheveux rasta.

Naturellement, se dit-il, c'est une évidence ! Il est si satisfait de sa visite qu'il achète un tube de cirage à la lanoline qu'il revendra à perte. Non sans avoir essayé cinq à six paires d'escarpins dont il critique, in petto, la qualité médiocre des cuirs, et après s'être examiné en entier dans les miroirs jusqu'à en avoir le tournis. Il décide en sortant de faire monter semblable hexagone dans sa boutique. Il ne remarque pas, lorsqu'il paye son cirage, le grand et élégant vieillard qui, maladroitement, laisse échapper un billet de cent euros, à côté de lui. Lorsqu'il pousse la porte à tambour de « Gavarni's, chaussures italiennes », l'homme élégant et âgé est toujours sur ses talons. Vingt minutes plus tard, ce dernier l'aborde sur le trottoir.

– Madame, lui dit-il d'une voix cultivée et légèrement pincée, je vous observe depuis presque deux heures. Monsieur Camille sentit son sang refluer vers ses talons. Je suis découvert, pensa-t-il aussitôt, et il assura son parapluie dans son poing. Madame, reprit l'inconnu, la sûreté et la finesse de votre goût, je vous ai étudiée pendant que vous essayiez vos escarpins, m'ont ébloui et troublé. Ces vendeurs ne sont que des béotiens et leur marchandise est indigne de vous. Ah ! si nous étions à Florence ou à Rome...

Monsieur Camille, rassuré, fait une petite révérence.

- Trop aimable, répond-il d'une voix de tête charmante.

– Je vous en prie, c'est si rare de rencontrer une femme qui a de la classe... Seule, ma pauvre Solange pouvait rivaliser avec vous sur ce plan. Hélas, elle nous a quittés... L'homme ramasse une larme de son index incurvé. Je suis veuf, madame et la vie est bien triste. Croyez-moi...

– Je vous crois, soupira monsieur Camille, tout à fait dans son personnage.

– Permettez-moi de vous offrir un chocolat, à moins que vos emplettes ne vous obligent à partir.

Monsieur Camille balance. Plaquer ce grand escogriffe et rentrer chez lui était assurément le meilleur des choix pour une veuve de fraîche date. Mais il eut soudain envie d'un chocolat chaud bien crémeux et cette envie jeta à bas

ses principes. Ils pénétrèrent ensemble chez Casenave, s'installèrent dans un petit box et commandèrent des rôties, du beurre salé et deux chocolats.

L'inconnu se présenta : Simon S. notaire à la retraite. Puis il décrit sa superbe propriété viticole dans le bordelais. Il mentionna en passant les sicav et le portefeuille d'actions bien géré qui le mettaient à l'abri d'un effondrement des cours du vin. Il habitait, pour quelques temps encore, avant de partir définitivement pour le bordelais, une maison cossue, vers Gémozac, un peu à l'extérieur de la ville avec un grand parc et un étang.

Monsieur Camille l'écoutait en buvant son chocolat à petites gorgées. Quand ce fut son tour, il s'inventa un passé de veuve sans histoire, un mari officier d'infanterie trop tôt disparu, des enfants mariés à l'autre bout du monde. Une vie de tranquillité, partagée désormais entre son intérieur riche de souvenirs, et le cimetière.

– Savez-vous reprendre les chaussettes ? Lui demanda à brûle pourpoint le notaire, après un temps de silence.

Monsieur Camille, surpris, se racla la gorge. Oui, il avait appris de sa mère à se servir du gros œuf en porcelaine et de l'aiguille passe-laine. Mais ce temps-là était révolu...

– « Assise, la fileuse au bleu de la croisée / Où le jardin mélodieux se dodeline / Le rouet ancien qui ronfle l'a grisée... » N'est-ce pas une belle et simple image de femme que chantent ces vers de Paul Valéry ? On l'imagine, cette fileuse, cette femme adorable, les yeux clos, soudain sereine et endormie par le bruit du rouet, sa laine sur les genoux. Dehors le jardin... Quel beau symbole du foyer !

– Certes, répondit monsieur Camille mais on ne file plus, pas plus qu'on ne reprise et raccommode. C'est tout juste si on fait réparer ses chaussures, il faillit ajouter qu'il en parlait en connaissance de cause.

Il se fit un silence.

– Et le civet de lapin, savez-vous faire le civet de lapin, chère madame ? Un civet charentais, avec le sang de l'animal que l'on vient de dépouiller après l'avoir tué d'un coup de couteau pointu dans l'œil ? N'est-ce pas merveilleux ! Simon, se renversa en arrière pour mieux humer ce civet qu'il imaginait derrière ses paupières mi-closes.

– Un civet, je ne dis pas, murmura monsieur Camille qui était gourmand. Dans une cocotte en fonte, avec du laurier, du thym et du serpolet cueillis au jardin, des carottes nouvelles et des champignons bien blancs...

– Seigneur ! s'exclama le notaire d'une voix qui tremble, vous cuisinez donc, chère madame ?

– J'ai cette passion, répliqua monsieur Camille avec modestie.

– Alors, je vous fais grâce des chaussettes à reprendre et du linge à brouetter au lavoir. Il y a des domestiques pour cela. Dites-moi, quelles autres bonnes choses savez-vous préparer ?

– Ma foi, j'accommode assez bien le brochet, je fais une blanquette veloutée et des haricots blancs à la mode de Pont l'Abbé dont on me fait des compliments. Je cuis des pâtés en terrine et fais mes salaisons. J'ai un faible pour mes rillettes...

– Des rillettes ! s'écria le notaire d'une voix surexcitée qui fit se retourner les consommateurs de chocolat. Des rillettes ? Est-ce possible...

– Et aussi des boudins et des andouillettes...

– Des andouillettes, sorties de vos petites mains blanches et potelées... Des boudins bourrés et pétris par vos doigts gracieux. Ah, madame, vous êtes une perle !

Monsieur Camille sourit discrètement sous cette avalanche de compliments dont il n'avait pas l'habitude. Il avait peu d'amis et cuisinait surtout pour lui. De découvrir quelqu'un qui partageait, avec tant de fougue, sa passion l'émouvait à pleurer. Il senti même une larme rouler sur son fond de teint. Simon lui prit la main par-dessus la table.

– Comme je comprends votre chagrin, murmura-t-il... Avant, vous cuisiniez pour lui ? Vous l'attendiez, enfermée dans votre cuisine, comme une cloîtrée espérant la présence de Dieu. Et quand il rentrait du travail, c'était une fête ! Déjà l'odeur, sur le seuil le mettait en verve. Il vous embrassait alors tendrement et le bras autour de vos épaules vous accompagnait jusqu'à la cuisinière en fonte chauffée au bois Car il n'y a qu'avec une cuisinière en fonte chauffée au bois qu'un artiste s'exprime totalement. Arrivé-là, il soulevait les couvercles. Vous attendiez, anxieuse et le cœur prêt à cesser de battre, le verdict de la vapeur... Et quelle joie lorsqu'enfin, il se tournait vers vous en disant : C'est bien. Ces mots si simples vous dédommageaient des heures insipides de ménage et de repassage...

– Oui, oh oui, répondit monsieur Camille maintenant en larme.

– Juste avant que ma pauvre Solange ne décède, je lui avais offert une cuisine identique à celle de l'arrière-grand-père de monsieur Bocuse, avec toutes sortes de hachoirs, de broyeurs et de machines à rôtir, des salamandres et des fours en fonte, ma chère, à vous cuire un bœuf entier. Si vous la voulez, elle est à vous. Maintenant. Il vous suffit d'accepter de vivre dans une vieille demeure loin de l'agitation de la ville et de son mercantilisme effréné.

En disant cela, Simon pétrit la main de monsieur Camille avec une telle tendresse que celui-ci, qui n'avait pour ainsi dire jamais connu l'amour, se sentit fondre et devenir la chose malléable du notaire. Un pauvre agneau innocent et faible devant le loup.

– Je veux bien essayer, répondit-il d'une voix tremblante et mal assurée de femme soumise. Mais c'est que je suis un homme...

– Aucune importance, voyons, dit Simon.



Marc et Jésus (deuxième partie) Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Marc et Jésus sont deux amis qui vivent en marge de la société, à Saintes, à la suite de problèmes personnels. Marc est journaliste, et une tentative de meurtre sur une jeune femme va lui permettre de se remettre en selle.

Marc file jusqu'au garage qui abrite sa voiture, en espérant qu'elle va démarrer, après trois semaines sans activité. Pas de problème, au premier tour de clé, le moteur tourne. Il achète un bouquet de fleurs pour se donner bonne conscience, et se rend à l'hôpital, où il demande à voir Sarah, la victime. On le connaît, car il a déjà eu l'occasion de venir à plusieurs reprises dans ce lieu pour des enquêtes de journalisme, et il n'a aucun problème

pour rendre visite à la victime.

Elle se trouve dans une chambre individuelle et est allongée sur le lit. Marc est à la fois surpris et attendri de découvrir une jeune femme au teint très pâle et aux yeux cernés, fatiguée par le coup de couteau et l'opération. Elle est petite, blonde, assez jolie. Il a des scrupules à venir l'ennuyer, mais il y a le boulot avant tout.

- Qui êtes-vous ? dit-elle. Qui vous a permis d'entrer ?
- Excusez-moi, Mademoiselle, je suis votre ami, n'avez crainte.

Et il pose le bouquet de fleurs sur la table de nuit.

- Je suis journaliste, ajoute-t-il en montrant sa carte, et je voudrais savoir ce qui s'est passé. Pouvez-vous me donner des renseignements ?

- J'ai déjà été interrogée par la police, et je suis fatiguée.
- Je peux revenir, si vous le souhaitez, répondit-il. Je ne voudrais pas vous déranger.
- Non, restez, j'ai peur, et j'ai besoin de compagnie.
- Et votre ami, Gilles, il ne vient pas vous voir ?
- Oh lui ! Il a encore plus peur que moi, il s'est enfui lorsqu'il a vu qu'on m'avait attaquée. Je pense savoir où il est, mais je n'ai rien dit pour le protéger.
- C'est quoi cette histoire ? Le protéger de quoi ou de qui ? De quoi ou de qui avez-vous peur ?

- Cela fait beaucoup de questions à la fois. Donnez-moi d'abord un verre d'eau s'il vous plaît. Ce que je vais vous dire, je ne l'ai pas raconté à la police, mais j'ai vraiment très peur et j'espère que je peux avoir confiance en vous.

Il prend la carafe, verse de l'eau dans un verre, et l'aide à boire. Et Sarah lui raconte son histoire.

Elle s'est amourachée de Gilles, il y a de cela six mois. Un petit malfrat pas méchant mais un peu paresseux. Ils ne vivent pas ensemble, car il tient à sa liberté compte tenu de ses visites nocturnes. Elle en est amoureuse, mais ne veut rien savoir de ses activités.

Un soir, un informateur du nom de Vincent signala à Gilles qu'une villa de Vaux sur Mer était vide de ses occupants pour un week-end. Il y avait bien deux chiens, qui naviguaient dans le jardin, mais qu'il était possible d'endormir à l'aide de cartouches spéciales. L'informateur fit le guet, les chiens furent neutralisés, et Gilles put entrer dans la villa et prendre tout son temps pour ouvrir le coffre.

A l'intérieur, il découvrit de l'argent liquide, des bijoux, et des sachets de drogue. Il emporta le tout, referma le coffre et sortit rejoindre son complice. Gilles garda le butin pour le partager plus tard, lorsqu'il aura fait les comptes, et chacun fila de son côté.

Or, ce que Gilles ignorait, c'est que cette villa appartenait à Yvan Melucchi. Lorsqu'il entend ce nom, Marc sursaute. Melucchi est un « réfugié » corse, qui avait dû quitter son île à la suite de malversations et s'était implanté en Saintonge. En Corse, il s'était mal comporté avec des truands locaux, auxquels il avait volé de la « marchandise », et avait déjà échappé, de justesse, à un règlement de compte. A Vaux sur mer, il espérait qu'on l'oublierait. Il avait autour de lui deux mauvais sujets qui étaient chargés d'assurer sa protection.

Il y a six mois, lorsque Melucchi était arrivé dans la région, Marc avait mené une enquête sur cet homme. Il avait demandé à le voir, mais le truand n'avait jamais voulu le recevoir. Pour écrire son article, il s'était donc contenté de consulter les journaux de Corse à l'époque où le truand faisait encore partie de la mafia locale, et il s'était même rendu sur place.

Il avait appris, de la part des journalistes et de la police de l'île de beauté, beaucoup d'informations sur cet individu. Il a une réputation de violence. Il est soupçonné d'avoir commandité plusieurs meurtres, et même d'avoir tué de ses mains sa petite amie, qu'il accusait de l'avoir trompé, ainsi que son prétendu amant. Mais il n'y avait aucune preuve contre lui. Il était responsable d'un réseau de trafic de drogue, et il avait négocié pour son propre compte un nombre important de sachets qui ne lui appartenaient pas. C'est pour cette raison qu'il avait quitté l'île.

Marc avait rédigé un premier papier. La réponse n'avait pas tardé. Le lendemain, il constata que les quatre pneus de sa voiture avaient été percés et qu'une large estafilade rayait tout le côté gauche. Et dans sa boîte aux lettres, on avait glissé une enveloppe avec une lettre de menaces, anonyme évidemment. Marc se souvenait encore des termes utilisés : « Stop, sinon après ta voiture on s'en prend à toi et à ta bonne femme ».

Il porta plainte, mais faute de preuves Melucchi ne fut pas inquiété. Depuis son arrivée le gangster était surveillé par la police locale, mais par manque de moyens, on ne pouvait pas mettre des policiers à temps plein pour contrôler ses activités et celles de ses gardes du corps.

Marc écrivit quand même un second article, et le soir, en rentrant chez lui, en bas de la ruelle de l'Hospice, il fut abordé par deux individus qui le menacèrent :

- Tu n'as pas encore compris ? On t'a dit d'arrêter de faire le guignol avec tes articles à la noix !

Surpris, il essaya de répondre qu'il faisait son travail, quand un coup de poing l'atteignit en pleine face. Il tomba et le second assaillant lui colla un coup de pied dans le ventre.

- Ce sera tout pour ce soir. Tu vois, on n'est pas méchant, dit l'un d'eux en rigolant. Mais ne t'avise pas de porter plainte. On s'en va, en espérant pour toi ne jamais te revoir !

Marc monta péniblement les marches jusqu'à sa maison. En le voyant, sa femme appela tout de suite les secours, et il fut conduit en urgence à l'hôpital. Les policiers l'interrogèrent, mais il leur dit qu'il ne savait pas qui étaient ceux qui l'avaient attaqué. Et il ne porta pas plainte.

Alors Marc arrêta son enquête, car il avait peur. Mais il était tenace, et avait toujours dans l'idée que s'il pouvait « se payer » le bandit sans craindre pour sa vie, il ne louperait pas l'occasion.

- Je pense que Melucchi n'a pas porté plainte pour le cambriolage, dit Marc. Je l'aurais su, je suis journaliste. Un truand qui se fait cambrioler, si ça se sait, il perd la face. Mais il a dû être dans une rage folle, pour lui c'est un affront, et il faut que le fautif soit puni, il lui faut une vengeance.

- Je pense aussi répond Sarah. Il a lancé ses hommes sur la piste. Ce qui fait que l'affaire du cambriolage a « fuité », et Gilles a pris peur. Compte tenu de sa réputation, les policiers sont venus l'interroger pour savoir s'il avait quelque chose à voir dans cette histoire. Et il crut apercevoir des hommes qui le suivaient. Était-ce une impression ou la réalité ?

- C'est possible que les truands se soient mis à la recherche de Gilles. Mais Melucchi n'a certainement rien voulu tenter sans être certain d'avoir trouvé le bon voleur. Car votre ami n'est pas le seul cambrioleur dans la région.

- Oui, dit Sarah, mais l'affaire s'est emballée par la faute de Vincent, l'informateur de Gilles. Cela s'est passé la semaine dernière. Vincent a voulu vendre, à Royan, un bracelet provenant du cambriolage, qu'il avait dû garder à l'insu de Gilles, et l'équipe de Melucchi l'a su. Le lendemain, le corps de Vincent fut retrouvé avec une balle dans la tête, dans une rue à proximité du marché de Royan. Il avait dû être torturé car son corps était couvert d'ecchymoses.

Bien qu'il ait quitté provisoirement son travail en raison de ses déboires familiaux, Marc se souvenait de cette histoire. Le journal avait titré : « Royan est-il devenu un petit Marseille ? ». C'était exagéré, mais c'était « vendeur ».

- C'est pour cette raison que Gilles s'est sauvé, reprend Sarah. Il a pensé que Vincent avait parlé et que les truands étaient à ses trousses. Mais je ne sais pas où il a caché les bijoux, la drogue et l'argent. Ils ont fouillé son logement et ont tout cassé. Mais apparemment ils ont fait choux blanc. Et maintenant, faute d'avoir trouvé Gilles, c'est à moi qu'ils s'en prennent. Ils m'ont téléphoné pour me menacer : si Gilles ne revient pas, c'est moi « qui vais déguster », m'ont-ils dit. Mais je ne pensais pas que cela irait si vite. Avant-hier soir, en sortant de dîner chez des amis, vers la cathédrale, j'ai été attaquée en arrivant à ma voiture.

- Vous en avez parlé aux flics de tout ça ?

- Non, je n'ai rien raconté de cette histoire. Mais je sens qu'ils se doutent de quelque chose, depuis la disparition de Gilles.

- Bon, je dois vous quitter, dit Marc. Mais je reviendrai vous voir demain, si vous êtes d'accord.

- Volontiers, vous avez l'air d'être un chic type. Et j'ai tellement peur.

Marc est bien ennuyé. Il faut qu'il écrive un article, mais que doit-il dire et ne pas dire ? Il ne veut pas nuire à la jeune femme, pour laquelle il éprouve de la compassion, et peut-être plus que ça : il lui trouve beaucoup de charme. En plus, elle lui a fait confiance, donc il n'a pas le droit de la décevoir.

En arrivant au journal, il se met devant son ordinateur et réfléchit.

- Alors Marc, raconte, dit son patron.

- Plus tard, patron, je dois d'abord écrire mon papier.

Il se met au travail. Il commence par parler de la jeune femme, victime innocente d'un possible règlement de comptes. Il parle de Gilles, petit malfrat qui avait disparu et qui était recherché par la police, et peut-être par des truands. Mais il ne va pas jusqu'à écrire que les truands en question sont peut-être localisés dans la région de Royan, par peur des représailles. Et il insiste surtout sur le fait que Sarah ne sait rien de toute cette histoire, qu'elle est honnête et qu'elle travaille ... Mais au fait où travaille-t-elle ? Ah oui, elle est fleuriste. Demain il lui posera des questions sur son emploi.

Il relit son article, paraît satisfait, et le montre à son patron.

- Très bien Coco, on le passe. Continue tes recherches.

Et Marc se rend au Jardin public. Il n'a pas revu Jésus depuis ce soir où, souls comme des *godailleurs*, ils avaient failli passer par-dessus la passerelle et où il avait découvert, par hasard, la tentative d'assassinat de la jeune femme. Il y a seulement deux jours de cela, mais il lui semble qu'un temps très long s'est écoulé depuis cette date.

Jésus est assis sur un banc, pas très loin du monument de Goulebenéze. En face de lui, les poules, les chèvres et le paon, séparés du public par une clôture, mènent leur vie tranquille. Il casse la croûte, avec un morceau de pain, une boîte de camembert du « Vieux porche », et bien entendu la traditionnelle bouteille en plastique de vin rouge.

Marc s'assoit sur le banc.

- Une petite pièce, Monseigneur ? dit Jésus.

- Tu ne me reconnais pas, imbécile ?

Jésus se tourne, et regarde de plus près cet homme en costume qui lui répond.

- Marc ? C'est toi ? T'es sapé comme un milord ! Ça fait deux jours que je ne te vois plus, que t'arrive-t-il ?

Marc raconte son histoire, sans rien oublier, car il a confiance en son ami.

- Elle est pas banale, cette affaire, dit Jésus. *O m'a donné souét, jh'ai la pire salée.* En veux-tu un coup ?
Et il boit *ine boune goulée* à la bouteille.

- Non merci, mais je vais avoir besoin de toi. Viens avec moi, tu vas m'aider dans mon enquête. Mais avant je t'emmène chez moi pour que tu te laves et que tu mettes des vêtements propres. On a à peu près la même taille, ça devrait aller.

Arrivés dans l'appartement de la ruelle de l'Hospice, le ménage a été fait, tout est nickel. Simone a bien travaillé.

- Désape-toi et va prendre une douche, dit Marc, je te prépare des vêtements. Après, on ira casser la croûte.

Habillé d'un jean et d'une chemise, il faut reconnaître que Jésus a fière allure, malgré sa barbe mal taillée et ses cheveux longs. Les deux compères sortent, remontent la rue Alsace-Lorraine, et descendent le cours National jusqu'à une brasserie, « Le Grand Comptoir des Cours », où Marc avait autrefois, avant sa descente aux enfers, ses habitudes.

- C'est quoi, ton plan ? dit Jésus en buvant son verre de pineau.

- C'est ça le problème. Je n'ai pas de plan. J'ai la quasi-certitude que Melucchi est impliqué dans cette affaire, mais je n'ai aucune preuve. Je ne peux rien écrire sur ce sujet car j'ai peur. Et du côté de Gilles, le fuyard, aucune piste non plus. J'ai téléphoné à ses parents, qui vivent à Montendre, ils n'ont aucune nouvelle de lui. C'est d'ailleurs ce que m'a confirmé la police, qui le recherche.

- C'est normal, dit Jésus, il n'est pas fou ton gars. Il ne va pas se planquer là où il est sûr qu'on viendra le chercher en premier.

- Oui, je sais. Je suis coincé. Et pourtant il faut que je trouve une ouverture pour orienter mes recherches. J'ai d'autres articles à écrire. Demain matin, je retourne à l'hôpital.

- Tu veux que je t'accompagne ?

- Non, ce n'est pas la peine, répond Marc. Elle me connaît, elle a confiance en moi, j'irai seul.

- Toi, t'en pincas pour la donzelle, je me trompe ?

- Mais non, répond Marc un peu mal à l'aise, mais elle a peut-être des renseignements complémentaires à me donner. Ceci étant, c'est vrai qu'elle a du charme.

- J'ai une idée, dit Jésus. Et si on allait voir cette villa, où vit Melucchi, histoire de prendre l'ambiance. Cette nuit, par exemple.

- C'est dangereux, mais pourquoi pas. On pourra prendre des photos, mais je ne sais pas ce qu'on pourra en tirer. Enfin, faute de mieux, cette nuit on ira à Vaux sur mer. Je passerai te prendre vers vingt et une heures au Jardin public.

Après le déjeuner, Marc laisse Jésus et se rend au journal pour réfléchir à la suite des événements et préparer un nouvel article pour l'édition du lendemain.

- Il ne faut pas laisser retomber la sauce, lui avait dit son patron.

Le patron, justement, vient vers lui :

- Marc, il faut que tu ailles tout de suite sur le bord de la Charente, au pied de la passerelle, on vient de repêcher un cadavre !

- Mais j'ai mon article à écrire ! Vous ne pouvez pas envoyer quelqu'un d'autre ?

- Quand tu sauras qu'il ne s'agit pas d'un suicide, je pense que ça va t'intéresser.

- Que voulez-vous dire ?

- Le type a deux balles dans le buffet, m'a dit mon informateur.

- D'accord, j'y vais de suite.

Marc prend son bloc, son appareil photo, et se précipite sur les bords de la Charente. Les pompiers sont présents, ainsi que les gendarmes et les policiers, et un périmètre de sécurité est délimité pour empêcher les badauds de s'approcher.

Comme Marc est connu on le laisse faire son travail et il peut prendre des photos.

- C'est un promeneur qui a découvert le corps et nous a prévenus, dit un policier. On ne pouvait pas le voir depuis le quai, car il était caché sous la passerelle.

- Il est mort depuis longtemps ?

- Au moins vingt-quatre heures, mais nous en saurons plus après l'autopsie.

- On m'a signalé que ce n'était pas une mort naturelle, dit Marc.

- En effet, il a été tué par deux balles en plein cœur, mais on ne les a pas retrouvées. Par contre, on connaît son nom.

- Ne me faites pas languir, répond Marc, qui est-ce ?

- C'est un des gardes du corps d'Yvan Melucchi. Il va encore falloir se trimbaler à la villa de ce malfrat pour le questionner. Comme d'habitude il va nous mener en bateau en nous disant qu'il n'est pas au courant et qu'il n'est pas chargé de surveiller la vie de ses amis !

Marc a une réaction de surprise. D'abord un sentiment de revanche. L'un des deux agresseurs qui lui ont valu un arrêt de travail de quinze jours est mort. Ça fait un de moins.

Mais cela complique les choses, et entraîne beaucoup de questions sans avoir les réponses. Pourquoi a-t-il été tué ? Est-ce Melucchi qui s'en est débarrassé ?

Marc ne croit pas trop en cette hypothèse. Le truand n'a plus qu'un seul garde du corps et doit être bien ennuyé. Est-ce une bande rivale ? La Mafia corse ? L'affaire prend une tournure particulière, mais ce rebondissement arrive à point pour relancer les articles de Marc.

Il se rend au journal, et met l'accent, dans son article, sur le cadavre qui vient d'être repêché. Puis il parle de Melucchi, en citant son curriculum vitae bien chargé. Il n'a plus peur du truand. Il pense que ce dernier ne prendra plus le risque de l'attaquer, avec un garde du corps en moins, car il doit avoir d'autres sujets de préoccupation. Ça sent le roussis pour Melucchi. Est-ce la fin du truand ?

Marc termine son article en posant une question qui ne devrait pas plaire au Maire de Saintes : deviendrait-il dangereux de circuler dans la ville ? Après la tentative de meurtre sur une jeune femme, un homme tué par arme à feu, ça fait beaucoup en si peu de temps.

Un excellent article, se dit Marc, content de lui. Le lecteur en aura pour son argent ! Et il est temps de retrouver Jésus pour une escapade au bord de mer.

Et sur le coup de neuf heures du soir nos deux lascars partent à Vaux sur Mer. A cette heure-là, la route à quatre voies est dégagée, jusqu'à l'entrée de Royan. Marc en profite pour raconter à son complice les derniers événements. Ils mettent du temps à traverser la ville et il fait nuit lorsqu'ils atteignent leur destination. Ils garent la voiture à l'écart de la villa pour ne pas se faire remarquer. La propriété est entourée de murs de deux mètres de haut.

- Jésus, fais-moi la courte échelle, dit Marc.
 - D'accord, mais enlève tes chaussures, je ne veux pas me salir les mains !
 - Non mais tu débloques ? Es-tu devenu *zizou* ? Il n'en est pas question. Si on doit quitter les lieux rapidement, je ne veux pas avoir à remettre mes souliers.
 - Je veux bien, mais dépêche-toi.

Marc arrive au sommet du mur, et a une vue d'ensemble sur la propriété. Il sort son appareil et prend quelques photos. Mais il a laissé le flash, compte tenu de l'obscurité, et les chiens se mettent à aboyer. Les lumières s'allument et toute la propriété est illuminée. Marc aperçoit deux hommes sortir de la maison.

- Vite, Jésus, il faut partir en vitesse. Aide-moi à descendre.
 Jésus fait si bien, que Marc s'étale sur le sol. Mais il se relève rapidement, et les deux « pieds nickelés » détalent sans se retourner. En arrivant à la voiture, ils sont soulagés.
 - On n'aurait jamais dû venir, dit Marc. J'ai des photos de la villa, mais que vais-je en faire ? Si je ne peux pas les utiliser, tout ça ne sert à rien. Je me demande si cette visite était une bonne idée.
 - On verra plus tard, dit Jésus de moins en moins rassuré. Filons avant d'être repérés.
 C'est alors qu'une voix derrière eux murmure :
 - Alors, les hommes, on fait de la course à pieds ?

A suivre

Ma chère et tendre Cécile Négret



Quand je me sens morose et gris,
 Taquiné par maux et soucis,
 Brutalisé par les déboires,
 Il me vient des fantaisies noires.

Je ferais bien mon baluchon,
 Dans l'espoir d'une autre chanson,
 Mais au diable les antidotes !
 Un seul oublie mes fausses notes.

C'est une précieuse maman
 Pour mon grand cœur de grand enfant,
 Un ange aux rondeurs généreuses
 Ouvrant des symphonies fiévreuses.

Elle est tant ma consolation
 Que ma fervente inspiration.
 Ballets de volupté charnelle,
 A nos ébats je suis fidèle.

Lorsque nous dansons en accord,
 Ses vibrations bercent mon corps,
 Car de son ivresse indicible,
 Je connais la corde sensible.

Il m'a fallu braver le temps
 Pour charmer son tempérament,
 Mais la divine et sensuelle,
 Au fond, n'était pas si rebelle !

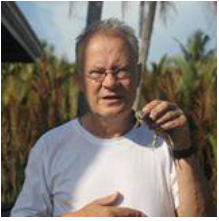
Egérie de mes insomnies,
 Maîtresse au cœur de mes envies,
 Sachez qu'en dépit du paraître,
 Le temps n'épuise pas l'ancêtre !

Elle a ce don qui fait grandir
 Un peu plus à chaque soupir
 Et me rend fou quand je l'enlace,
 Ma chère et tendre contrebasse.



L'héritage Mallet, un tonton d'Amérique saintongeais

Jean-Michel Hermans



A la fin du 19^{ème} siècle, dans le petit village de La Chagnée, sur la commune de Fontenet, à 4 kilomètres de Saint Jean d'Angély, on découvrait, cachée dans la charpente d'une maison, une lettre testamentaire datée du 12 janvier 1815. Cette lettre avait été envoyée par Jean Mallet depuis un endroit appelé Qulistambert quelque part aux Etats-Unis. Nul ne sait exactement l'emplacement de cette localité que l'on suppose être dans le Vermont ou un état voisin. Ce Jean Mallet, fils de Pierre Mallet et Anne Sauvion, était né à Authon le 8 février 1779. Il avait trois frères et trois sœurs.

Parti en Amérique on ne sait trop quand. Son épouse décédée sans avoir eu d'enfants et sentant sa fin prochaine suite à un accident, il écrivit à ses oncles Pierre Morin et Elie Joguet en les pressant de le rejoindre pour régler sa succession. Il laissait 18 millions d'argent ainsi qu'un domaine donnant un million de revenu par an. Les oncles en question, simples laboureurs étaient bien dans l'incapacité totale d'entreprendre un tel voyage. Etant analphabètes ont-ils seulement su le contenu du précieux document ?

La lettre fut dissimulée sous la charpente de la maison et resta dans l'oubli jusqu'au jour où on la retrouva par hasard plusieurs décennies plus tard, en 1892. Ce fut le point de départ de l'« affaire de l'héritage Mallet » qui défraya la chronique pendant des dizaines d'années avec des périodes de stagnation et des rebondissements épisodiques. Le premier épisode de l'affaire se déroula donc en 1889 avec la découverte du testament et la réunion d'un conseil de famille qui resta longtemps dans les mémoires. Ce conseil de famille eut lieu dans la maison de M. Jaguenaud, toujours à La Chagnée. Alexandre Morin apporta le manuscrit enfermé dans un étui en fer blanc fabriqué pour la circonstance par Frédéric Girard, mon arrière grand-père qui était couvreur et ferblantier pour faire les dalles des toits.

On fit venir un homme d'affaires de Rochefort, Léon Cailleaud. La sœur de ma grand mère, Camille Girard, encore enfant à l'époque, s'est toujours souvenu du fait qui l'avait marquée à savoir que M. Cailleaud ne fut autorisé à voir le testament qu'à travers la vitre de la maison. On ne sait jamais! La rumeur familiale raconte que ce monsieur Cailleaud aurait accepté de traverser l'Atlantique pour régler l'affaire moyennant 10% de l'héritage. En réalité il semble que personne n'a jamais réussi à trouver où se situait Qulistambert. Léon Cailleaud a publié un livre à Rochefort en 1889 : « Historique de l'affaire Mallet ». Je suppose que l'adresse exacte devait être au revers de l'enveloppe mais que celle ci a été perdue.

En tout cas on oublia cette histoire jusqu'au 21 octobre 1926 date à laquelle quelques héritiers impatients et entreprenants fondèrent la « Société dite de Défense des Intérêts des Héritiers Mallet » à Rochefort. Quand j'ai démonté la cheminée de ma maison de la Petite Clie j'ai eu la surprise de découvrir une enveloppe contenant les statuts de cette société. René Girard, frère de ma grand-mère en était le trésorier. Malheureusement sa fille qui réside toujours à Rochefort ne possède plus aucun document de cette société qui pourtant éditait un bulletin trimestriel. Hélas ce groupe d'héritiers, malgré son dynamisme, n'aboutit pas à ses fins et toute l'affaire retomba en sommeil jusqu'au début des années cinquante.

A cette date une soi-disante « princesse Ayoubi » surgit d'on ne sait où se fit fort d'accomplir le vœu des héritiers qui, à l'époque, étaient déjà plusieurs centaines. Elle monta une association dont le principal but était, en fait, de récupérer des fonds pour son escarcelle aux dépens des naïfs. Elle donna plusieurs conférences dans la région avant de finir en prison. Il faut dire qu'à cette époque les nombreux articles parus dans les journaux évaluaient le pactole à 200 milliards de centimes ce qui laisse évidemment rêveur. Des vocations d'héritier Mallet naquirent dans toute la France. En Normandie, dans la Vienne et ailleurs on découvrit un Jean Pierre Mallet parti lui aussi faire fortune en Amérique. Il paraît même que le ministère de l'Intérieur entreprit une enquête pour tenter d'élucider la question.

Dans les familles on évoque parfois untel qui serait devenu subitement riche après avoir fait le voyage d'outre-atlantique... Bref ce fabuleux héritage fait encore rêver même si l'espoir d'encaisser les milliards s'amenuise de jour en jour car aujourd'hui nous sommes plusieurs milliers de prétendants. Si jamais vous possédiez quelques documents concernant cette affaire, notamment des archives de la société des héritiers fondée à Rochefort en 1926, je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir me contacter. Le très gros problème est que personne n'a jamais réussi à trouver ce fameux village de Qulistambert. Il ne figure pas dans les atlas ni sur Google map. A l'époque la moitié du territoire américain était français. Les Etats-Unis n'existaient pas encore. La Louisiane montait jusqu'au Canada et il y a de très fortes probabilités pour que Mallet se soit installé dans cette partie du pays. La tradition orale nous rapporte que Mallet travaillait au moulin de Varaize. Pendant la période révolutionnaire l'ambiance à Varaize était extrêmement tendue. Le curé de Varaize de l'époque, le père Desmarais, a écrit :

« J'ai été pendant trois jours entre la vie et la mort. J'ai résisté pendant neuf mois à des menaces continues, à des trahisons, à des calomnies extravagantes... J'aurais certainement préféré sortir d'un pays qui ne respire que la cruauté et la barbarie, si j'avais la moindre apparence de ressources pour subsister. »

A Varaize un homme a été attaché aux ailes du moulin et cela avait déclenché un vif mouvement de protestation. On sait que Mallet avait dû fuir car il avait commis une grosse bêtise. J'ai tendance à penser qu'il était le coupable dans cette affaire d'homme attaché aux ailes du moulin car il était apprenti chez le meunier. A l'époque beaucoup de bateaux partaient de La Rochelle ou de Rochefort pour les Amériques. C'est clair que la solution la plus facile pour échapper à la police était d'embarquer sur un bateau. En ce temps là il n'y avait pas de papiers d'identité et chacun pouvait embarquer sous un faux nom. Je n'ai rien trouvé sur les rôles d'équipage à la bibliothèque de la marine à Rochefort.

Le problème est de savoir l'endroit où il s'était installé aux Etats-Unis. A l'époque il y avait encore beaucoup de francophones descendant de Français dans certains états comme le Maine sans oublier, évidemment, la Louisiane. Il existe un Bayou Mallet en Floride et un lac Mallet dans le Vermont. Je n'ai pas réussi à retrouver le village de Qulistambert comme il est indiqué dans la lettre dans aucun état. Il faut savoir que cette lettre est une copie de l'original et que la transcription n'est pas forcément exacte d'autant que Mallet ne devait sûrement pas savoir écrire trop correctement. On a cru trouver dans la ville de Burlington (Vermont) le lieu d'origine de la lettre car il s'y trouve une Baie Mallet sur les rives du lac Champlain.

En fait le Mallet en question était un trappeur décédé bien avant l'arrivée de notre Mallet en Amérique. Je pense avoir trouvé récemment l'emplacement de ce mystérieux Qulistambert, aux Etats-Unis. Pour l'instant je garde secret le nom de cette ville qui se situe dans l'ancienne Louisiane. Si un jour j'ai l'occasion d'aller faire un tour en Amérique j'irai voir sur place...

Etats Unis Qulistambert le 12 janvier 1815
 Chers parents
 Je vous écrits quelques lignes pour
 vous donner de mes nouvelles et vous
 apprendre ma position Je suis tombé
 d'une porte de ma maison et
 j'ai failli me tuer, mais avant de
 mourir Je veux vous donner tout
 ce que je possède et ma femme
 étant dévoté il y a deux ans m'avait
 donné et fait testament de tout,
 c'est bien pour moi Je suis sûr
 donner tout ce que je possède et je
 vous prie de ne pas manquer de
 venir d'ici un mois ... tant
 pour que je vous donne tout ce que
 je possède J'ai six-huit millions
 d'argent et une belle propriété
 qui peut donner un million de
 revenu par année. J'espère que
 vous ne m'oublierez pas Pour
 moi je vous attend dans le
 moi prochain sans plus tarder
 Mon suis même pour ma
 famille présente la nommée
 Pierre Horin épouse Jeanne
 Joquet et Elie Joquet, épouse
 Marie Mallet ma tante Charlotte
 et Pierre Horin mon oncle
 Ainsi j'attends toute ma famille
 pour traiter mes affaires avant
 de mourir Je suis tout à vous
 Votre neveu pour la vie
 Jean Mallet né à Othor

Et où eit-ell' don ma femme ? Pierre Bouyé (Zivat d' Bonthieur)

Nous vous avons déjà parlé de cet illustre patoisant, décédé à Saint Ciers sur >Gironde en 1973, dans le Boutillon n° 41 sous la signature de Charly Grenon. Voici une chanson que j'ai retrouvée dans un vieux Subiet. J'ai laissé l'écriture d'origine.

Et l'auteur ajoute : « Thielle chanson me vint de ma définte mémé ... Paur' chère femme, a n'en savait, et des jholies ! Aneut, boun' ghens, tout thieu eit sorti d' mon calâ. Et o l'eit pr' hasard que jh' me rappelle de thielle-là ! ».

Maît' Piârre

Mouv^t de bouanée

Solo: Et où eit-ell' don ma femme, mei bons amis? Et

Chœur: où eit-ell' don ma femme, de voutre avis? A l'eit

chez lei mouènes, tin taine et tin ton, A l'eit

chez lei mouènes, dans leû maison

1

Et où eit-ell' don, ma femm', mei bons amis ?
Et où eit-ell' don, ma femm', de voutre avis ?
- A l'eit chei lei mouènes, tin taine et tin ton,
A l'eit chei lei mouènes, dans leû maison.

2

Et que zi fait-ell' don, mei bons amis ?
Et que zi fait-ell' don, de voutre avis ?
- A lav' la veisselle, tin taine et tin ton,
A lav' la veisselle, dans leû maison.

3

Et que zi mangh'-t-ell' don, mei bons amis ?
Et que zi mangh'-t-ell' don, de voutre avis ?
- D' la sauç' de cagouilles, tin taine et tin ton,
D' la sauç' de cagouilles, dans leû maison.

4

Et lavour couch'-t-ell' don, mei bons amis ?
Et lavour couch'-t-ell' don, de voutre avis ?
- Anvec l'in et l'aute, tin taine et tin ton,
Anvec l'in et l'aute, dans leû maison.

5

Et quand r'vindra-t-ell' don, mei bons amis ?
Et quand rivindra-t-ell' don, de voutre avis ?
- A r'vindra dimanche, tin taine et tin ton,
A r'vindra -dimanche, dans ta maison.

6

Et qu' m'apport'ra-t-ell' don, mei bons amis ?
Et qu' m'apport'ra-t-ell' don, de voutre avis ?
- A t' port'ra dei cornes, tin taine et tin ton,
A t' port'ra dei cornes, dans ta maison !



La rèjhe d'une vie (patois du Poitou)

Éric Nowak

Poème issu du recueil d'Eric Nowak, « Tiuvrailles / Semailles », recueil de poèmes bilingue poitevin / français, 2014, Édition des régionalismes / Pyrémonte.

La rèjhe d'une vie

Avant que de tés piaus
pi de ta chèr
o rèste pu rin,

Avant que minme tés ous
èjhont torné en pouvre,

Revire ta tête,
é garde en âre !

Coument ét-èle don fète ?
Larjhe ou bin tarbe ?
Lonjhe ou bin courte ?
Drète ou torse ?
la rèjhe qu'a tracé ta vie...

L'as-tu creujhée bin creu ?
peur que son traci rèste un moument,
peur que le tenp l'échafre pa trot vitement,
peur qu'a sèjhe pa onbiée de situ...

Ét-èle tiuvarde d'arbes franches ?
d'avène é de baillarjhe
...paures feurments,
de garouil é de bié
... feurments chenus !

Ét-èle tiuvarde d'arbes foles ?
de paruèle é de sarnujhe
...arbes de rin,
De pabous é de boufins
...parades sauvajhes !

Voure l'as-tu don creujhée ?
as-tu tanseurment teurpassé ton basseuil ?
as-tu lonjhé palisses é veursanes ?
as-tu ayu l'idée de siègre lés charières ?
as-tu prenyu tous lés routins d'itiaulon ?
é lés chemins d'traveurse ?

As-tu été vèr defor ?
sié daus chemins d'étranjhe,
prenyu lés véés pa peurmises,
jhindu daus ourisons pa couneuyus ?

É...
Sas-tu don voure qu'a meune ?

Dau couté dau soulèil couchant ?
Voure se peurdont mèr é ciau...
Voure ève é sau,
nuajhes é èr dau tenp,
tornont en cristau biave,
proumèsse d'abusions...

Le sillon d'une vie

Avant que de tes cheveux
et de ta chair
il ne reste plus rien,

Avant que même tes os
se soient transformés en poussière,

Retourne la tête,
et regarde en arrière !

Comment est-il fait ?
Large ou bien mince ?
Long ou bien court ?
Droit ou tordu ?
le sillon qu'a tracé ta vie...

L'as-tu creusé bien profondément ?
pour que sa trace reste un moment,
pour que le temps ne l'efface pas trop vite,
pour qu'il ne soit pas oublié de sitôt...

Est-il couvert d'herbes cultivées ?
d'avoine et d'orge
...pauvres froments,
de maïs et de blé
... froments respectables !

Est-il couvert d'herbes folles ?
de rumex et d'agrostide
...herbes de rien du tout,
De coquelicots et de bleuets
...parements sauvages !

Où l'as-tu donc creusé ?
as-tu seulement dépassé ton seuil ?
as-tu longé haies et longueurs de champs ?
as-tu eu l'idée de suivre les chemins charretiers ?
as-tu pris tous lés petits chemins d'ici ?
et les chemins de traverse ?

As-tu été voir dehors ?
suivi des chemins étrangers,
pris les voies interdites,
atteint des horizons inconnus ?

Et...
Sais-tu où il mène ?

Du côté du soleil couchant ?
Où se perdent mer et ciel...
Où eau et sel,
nuages et atmosphère,
se muent en cristal blême,
promesse d'illusions...

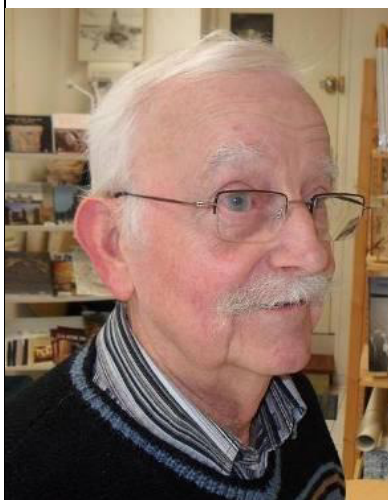
Dau couté dau soulèil leuuant ?
 Voure jharne l'équière dau matin...
 Voure chaudure é quiarté,
 fieurs é marmounes,
 tornont la sabe en miau,
 proumèsse de vie...

Eric Nowak, 2009.

Du côté du soleil levant ?
 Oû germe l'aurore...
 Oû chaleur et luminosité,
 fleurs et bourdons,
 muent la sève en miel,
 promesse de vie...

Eric Nowak, 2009.

O s'épiraille ... On s' cause pu ... Pierre Bruneaud (Le Chétit)



Jh'sons au mois de feuevier et jhe sons chançoux, le soulail teurleuze coum' in sou neu, le cial est bbleu coume les zeuils de l'Utrope. Nout' pépé petuche avec soun émit Badaubet. La disthiussion va son balan su thielle souciété avour jh'avons t'anneut.

- Ah ! sti l'Utrope. Le monde est devenu fou. O s'épiraille de peurtout. Ne voéyons jh'y point de thiéllés bitons qui viviant ensemble, sans se theurcher des noèses et se carciner les sangs. Asteur i s'étripant peur in mourcia de pays. Thiéllés braves ghens n'ayant reun les ins de cont' les zoutes. Mais ol' a suffi que thieuques câlins, qui theurchant ine boune pllace, décidiant que zeu bout de terrain est t'ine grande nation, qu'o faut se quartager et se fare la guerre. Peur thieu, tout est bon : la religion, la couleur de la piâ, sais jh'y encoèrc...

- O y a t'encouère les ghens qui sont abramits, sti le Badaubet, si o y at dau peutrole, et la télébeurdasse, le monde les aghidera t'in moument... On sait beun que les responsables ol est teurjhous les autes et les plus bons ol est nous...

- Jh' creis beun que pu jh' veuillezis, mé jh'comprends reun à reun. Tous les jhors, on nou gueude, à la T.S.F. et à la télébeurdasse su la coumunication. Peur qu'ol aille beunaise o y at asteur des çarcles, des carrefours de réflexion, des modules... Quel

jhabrail... : ..

Mon drôle, sti l'Utrope, m'a t'explliqué coument o se passe. Imaghine-te Badaubet, que les autorités veulent que jh'allions dans la pièce d'à couté. I nous demandant avour jh'allons passer.

Zeux i l'avant déjhà décidé que jh'passerons par la porte de dehouère. Mais coume i volant nous fere acreire que jhe sons des bitons presque aussi intelligents que zeux, i nous disant que nout' avis est indispensable...

St tu leu dit ou que le meû o s'rait d' passer peur la porte de coumunication, il' allant te dire qu'ol est pas ine mauvaie idée, mais qu'o y en a d'aute, et i te baillant thielle-là qui voderiant...

- Roun de pu jhuste...

- Tu leu dis qu'o faut sortir dehouère, que le chemin est pu longhe, que si o mouille, jhe serons napis, qu'o l'est pu simple d'aller d'ine pièce dans l'aut' peur le pu court... Que creis-tu qui te répouant ?... I te dirant que toutes thiéllées affaires ne fazant point partie de la question. Et, peur tarminer, en fazant leu goule d'avoucat i dirant : « jh'vous remercie de beun avouèr peurticipé à thielle décision, vous voèyez qu'asteur reun ne peut se fare sans vout' aghide ». Aussi, peur aller dans la pièce à couté, jh' passerons peur la porte de dehouère... Et tout thieu sera saqué dans in ourdinaire et on baillera t' à l'assemblée tout thieu beun émolé su dau papier, avour o sera dit que thielle décision ol' é thielle de toute la coterie. Ol' é thicu la peuticipation... la démoucratie...

- Ol' é, sti le Badaubet : « batt' la palisse peur qu'in aut' peurne l'osiâ ... ».

Jh'ai oreillé à la télébeurdasse que, putout de s'assemblé et teurjhous peur eit' moudarne dans la coumunication, les bitons et bitounes, putout que de se rencontrer, i se carant dans leu fonteuil avour se trouve leu tail, i peurnant leu z'ouillette de téléphoune et i jhabraillant enteur zeus...

- Ol' é, sti l'Utrope, "Les relations humaines"... Tins Badaubet, si tu deis téléphouner à l'E.D.F., avant o y avait ine bitoune avec ine jholie voix qui te répouais, tu zi racontais pourquoi t'avis besoin de zeux, et a te baillait le service. Asteur ol en est reun, o y a t'ine voix feurlassante électrounique qui te huche : "... dépannage ?... exploitation?... tu deis zi répond' en jhabraillant fort et sans remeuler.

- Tu parles d'in tail... Et si tu queneux point le service ?... O te faudra recoumencé autant de foès quo y a de services...

- Ol en est comme de thiéllés-là qu'avant les oumerolles capounées peur des oreilloères liées à ine estamelle de phouonographe. I bireuillant dans l' vide, dodlinant dau calas, ringheant coume in beu et fumant comme ine chaudière. O peut y avouère dau monde autour de zeux, i les voéyant s' ment pas... On s' cause pu mon boun' Utrope, on s' cause pu...

Les patoisants d'aneût en vidéo

Jhenti d' la Vargne

Gérard Sansey, alias Jhenti d' la Vargne, a déjà a déjà eu l'honneur de se faire connaître dans les colonnes du Boutillon.



C'est un gars du pays Gabaye, et il nous raconte ici une histoire truculente : une vieille qui mange des monjhettes et qui n'arrête pas de péter. Comment la soigner ? Quels sont les remèdes ? Même le curé ne sait pas quoi faire.

<https://journalboutillon.com/2016/03/05/ine-histouere-de-pets-jhenti-d-la-vargne/>

Pierre Dumousseau et Alain Charrier



Nous vous avons déjà parlé de ces deux artistes (ici en photo avec notre webmaster).

Ils ne sont pas vraiment des patoisants, mais ils ont beaucoup de talent. Voici un

extrait de leur spectacle donné en août 2017 à la guinguette de la Barre, chez la famille Bégau à Villars-les-Bois.

[Les braconniers de Gaston Couté](#)

A propos de : quelques expressions charentaises par comparaison

Cet article de Michèle Barranger, paru dans le dernier Boutillon, a fait l'objet de quelques commentaires. Notre ami Pierre Bruneaud nous livre quelques comptines données par une vieille Saintaise, *peur pâ qu'o s' pârde* :

Saint Eutrope qui trotte qui trotte
Saint Pallais qui court après
Saint Pierre leur lance des pierres
Saint Vivien qui ne fait rien

Des réactions également de plusieurs lecteurs dans les pages Facebook :

Avouér autan d'sous coum'in grapiâ a d'piumes !

Ola étou peur la fumelle : rouiller des œils coumme ine chatte thi mitoune su la brèse (Pierre Couprie)

Olé pas chéfi...o s'laéssé mangher... o s'thitte bîn bouère...jh'allons fare la hiérre aux piats.... et coumme thieu, si le bon Yieu a fazu le ciel, nous'z'aut's farons les piats nets !!!! (piats nets pour planètes) (Pierre Couprie)

En parlant d'expression charentaise..... ça me rappelle ma grand-mère qui disait fréquemment : queu cheun manjhra pas que l'ail (Sandrine Sandy)

Les sots et l'internet Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Internet est un bel outil à condition de savoir s'en servir. Il faut reconnaître qu'il existe des pages Facebook de qualité, dans lesquelles la culture charentaise est mise à l'honneur, dans le respect d'autrui, avec des discussions intéressantes. Le Boutillon est partenaire de la plupart de ces pages, ce qui lui permet, par démultiplication, de gagner des lecteurs.

Mais il y a quelques pages Facebook d'une pauvreté affligeante, dans lesquelles certains n'hésitent pas à insulter ou calomnier les personnes qui ne partagent pas leur point de vue. C'est le cas, notamment, lorsqu'il est question de politique, de fait de société, ou de langue régionale. Goulebenéze dirait : « Arrachons-nous d' thieû champ d' baillarghe ». J'ajouterais : « appliquons notre devise : bien faire et laisser braire ».

Au Boutillon, nous avons choisi de traiter ces affaires avec humour, ce qui m'a inspiré une petite histoire en patois.

In sot thi sait qu'i-l'é sot é pâ si sot th'i-l'en a l'âr ! Mais in sot thi s' cré't fin, thieû-là-là o-l'é-t in vrai sot ! Més émis, o-l'a pâ pu sot qu'in sot thi s' cré't fin ! Le monde dizant qu'o-l'at dés animaû thi disparaissant d' la pianète. Mais la race des sots, jh' peût vous zou acertainé, a-l'é pâ prête à bâzi !

Et jh' cré't beun que dépeû qu' jh'avont l'internet, des sots o n'en at encouère maî qu'avant. O-l'at dés pajhe Facebook qu'en sont piène, jhusqu'à la bonde. Des sots qu'avant reun à dire, mais thi zou dizant quand minme ! Et o-l'at dés sot thi lisant c' que lés aûte sot avant écrit, qu'en rajhoutant, et amprès i-l' écrivant l' contraire, peur lés fère bisqué. O fait qu'i s'engueulant les ins les aûtes, et qu'i s' traitant d' sots ! Et qu'avec internet, o vat tel'ment vite que l' monde zou savant qu'i sont sots, sauf zeû, et qu'o-l' amuse thiélés-là thi s' créyant moins sots ! O-l' arête pâ, mes bons émis, o-l'arête pâ !

Moué, quant jh' vouét thieû drigail, jhe m' dit : « Arrache-te d' là, ou beun tu vât d'veni aussi sot qu' zeu ! ». Mais p'tête beun qu'o-l'ét trop tard, et que jh' seût d'venu in sot moué tou ! Vouais mais si jh' seût sot et que jh' zou sais, jh' seût déjhà moins sot !

O faut r'queneût' qu'o-l' a otou su l'internet des drôles et des drôlesses thi fazant d' la boun' ouvrajhe. Thiélés-là, le monde dizant qu'i-l' avant oubyié d'éte sots !

Bon mes émis, jh'allont bouère in cot à la santé daû Boutillon ! In cot d' vin bian, daû Colombard, le vin préféré de Goulebenéze.

Et créyet-me, thieû vin, o s'rait b' deumajhe qu'i séyisse bu peur des sots ...

Kétoukolé Jhoël

Kétoukolé n° 57

Pas eisi thieu Kétoukolé !



Jean Jacques Baud de Bruxerolles 86, et Henri Esteve de Genillé 37 ont pensé à des perches pour actionner un soufflet de forge, Jeannot de St Yrieix (16) a vu des timons qui ont perdu leurs charrettes, Claude Lucazeau de St Simon de Pelouaille (17) en est lui, pour des valets destinés à barrer les portes de *l'intarieur*.

Rien de tout ça, c'est Philippe Barbreau de Haimps qui a trouvé "*Jh'ai bireuillé thiéle outillajhe qu'est apoué cont' thieu mur, o m'sembyie qu'o sâr peur châtrer les roues de charrettes.*" En effet, sur la photo à gauche, on voit trois leviers d'embattage (réglables en fonction de l'épaisseur et de la largeur de la bande de roulement métallique), et à droite deux crochets d'embattage pour sortir le cercle en fer du feu.

L'embattage, c'est l'action réalisée par un charron (assisté bien souvent d'un forgeron) pour poser un cercle en fer autour d'une roue en bois. Il existe plusieurs synonymes à embattage, avec châtrage, voire rechâtrage lorsqu'il s'agit de réparer une vieille roue en réduisant le diamètre de son cercle en fer devenu trop lâche (voir la photo ci-contre de ma refouleuse, ou machine à rétreindre utilisée pour le rechâtrage). On parle même de frettage, lorsque l'on pose une bande métallique autour d'un moyeu également en métal. C'est



le cas des roues de trains.



Un proverbe anglais dit "A bad wheelwright makes a good carpenter", "Un mauvais charron, fait un bon charpentier". Proverbe pas forcément sympa pour les charpentiers, mais c'est vous dire le niveau d'exigence demandé à ces charrons qui devaient savoir travailler aussi bien le bois, que le fer, car le coeur de son métier reste la roue en bois cerclée de fer. Après avoir choisi lui même ses arbres, le charron à la saison creuse façonne la roue en bois, en utilisant un morceau d'orme, ou d'ormeau tortillard pour le moyeu, de l'acacia pour les raies, et du frêne pour les jantes. Le chêne est utilisé lui, pour toutes les autres parties de

la charrette où une grande robustesse est exigée. Une fois la roue en bois construite, on en mesure le pourtour avec une roulette de charron, afin de déterminer la longueur nécessaire pour le cercle en fer, et après avoir déduit l'épaisseur de la bande de fer, car il faut tenir compte de la dilatation du métal à la chauffe. La barre de fer rectiligne est alors passée dans une cintreuse, pour lui donner une forme arrondie, et elle est ensuite soudée en ses deux bouts.

Le cercle est posé à l'horizontale sur un tas de bois en feu. Lorsqu'il a atteint une couleur rouge cerise, le cercle est alors saisi par trois hommes équipés de crochets d'embattage, et posé rapidement et directement sur la roue. Et là tout se précipite, les efforts avec les leviers d'embattage pour aider à l'encastrement du cercle en fer brûlant, les coups de marteaux pour corriger l'alignement, et le tout est copieusement arrosé avec de multiples seaux, si l'on ne veut pas que le bois de la roue brûle. La fixation du cercle était complétée par la pose de boulons, qui traversaient le cercle de fer et le bois de la jante, à raison de deux boulons par jante, soit quatorze boulons sur le charabanc en ma possession.

Les sites Internet ci-après vous permettront d'en savoir plus encore le métier de charron, et de voir une vidéo sur un embattage, action devenue trop rare de nos jours. Je vous recommande d'aller visiter le musée de Clion sur Seugne, ou Guy Bernard (05 46 70 45 80) et son équipe de joyeux retraités se feront un plaisir de vous faire découvrir tous les outils de ces beaux métiers d'antan qu'ils ont su si bien préserver. En plus tous les premiers dimanches d'août ils font la fête et des démonstrations devant le public.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Charron_\(m%C3%A9tier\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charron_(m%C3%A9tier))

<https://www.youtube.com/watch?v=3H28w5XsQZ8>

<https://www.filae.com/v4/forums/recherches-genealogiques-mains-tendues-metiers-d-autrefois-liste-des-metiers-etudies-en-page-15-t887169-p56.html>

<http://traitcharentais.wifeo.com/charron.php>

Kétoukolé n° 58

Photo d'objets insolites prise dans la collection privée du copain Riquet de Genillé 37.

Kétoukolé, et à quoi qu' o peut bin servi ?

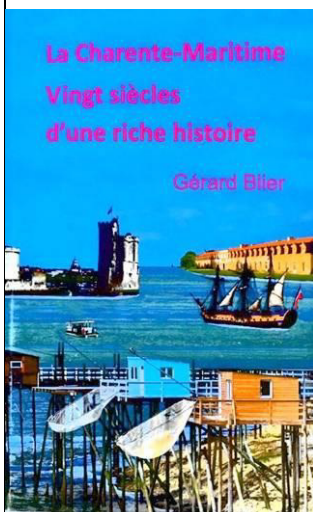
Envoyez vos réponses à Joël : joel.lamiraud@free.fr



Des livres à vous conseiller

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

La Charente-Maritime. Vingt siècles d'une riche histoire (Gérard Blier)



Saintais d'origine, Gérard Blier est agrégé de l'Université, docteur ès lettres et sciences humaines et inspecteur d'académie honoraire. Historien, il a écrit plusieurs ouvrages sur la Charente-Maritime.

Cet ouvrage raconte notre département, autrefois scindé en deux provinces, l'Aunis et la Saintonge, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque actuelle. Il nous parle des évolutions, humaines, économiques et sociales, sur vingt siècles : l'arrivée des Romains, les invasions barbares, la guerre de Cent-ans, les guerres de religion, le développement du cognac, l'arrivée du chemin de fer etc.

Et l'on se rend compte que notre département est vraiment un lieu de passage, à la frontière des langues d'oïl et d'oc. Nous, Saintongeais, sommes le résultat d'un brassage énorme : que reste-t-il, dans notre sang, de nos ancêtres les Santons ?

C'est un ouvrage très pédagogique, indispensable à celui qui veut connaître mieux l'histoire de son pays. A chaque paragraphe, pour chaque événement, Gérard Blier pose les questions essentielles comme s'il bavardait avec ses lecteurs, et apporte toutes les réponses que l'on attend.

La Charente-Maritime. Vingt siècles d'une riche histoire (Gérard Blier) 180 pages, 22 euros.

Dictionnaire de patois oléronais (Michel Nadreau)

Lorsque je travaille sur le patois, j'ai l'habitude de me référer aux différents ouvrages de Raymond Doussinet. Et lorsque j'ai un doute sur la signification d'un mot, j'ai pour dictionnaires de référence le « Glossaire de la Sefco » et le glossaire de Musset.

Or voici un tout nouveau dictionnaire qui vient de paraître, et que je vous recommande. Certes il y a le vocabulaire spécifique aux « thius salés », lié aux travaux ostréicoles, à la navigation, à la pêche. Mais les « boisillés » y trouveront leur compte. Vous voulez des exemples ? Un « chéti » a la même signification dans l'île d'Oléron que dans la Saintonge intérieure : un garnement, quand on parle d'un « drôle », ou un méchant à ne pas fréquenter, « in chéti areugne ». Et voici d'autres mots qui vous rappelleront des souvenirs : acacher, acoubier, jhobrouit, ricouène etc.

En réalité, presque 95 % du vocabulaire de ce dictionnaire est commun à toute la Saintonge. Donc ceux qui affirment qu'il existe un patois oléronais, un patois gabaye (en Nord-Gironde) ou un patois du Pays-bas saintongeais (du côté de Matha) sont dans l'erreur. Il n'y en a qu'un seul, avec des spécificités liées au travail (de la terre ou de la mer) selon les endroits.

Cet ouvrage de 251 pages est vendu 12,80 euros. Si vous souhaitez vous le faire livrer, il vous en coûtera 18 euros. Envoyer le chèque à :

Oléron d'abord
554 rue du Cellier « Cheray »
17190 St Georges d'Oléron
Messagerie : oleron.dabord@orange.fr

Parution des éditions du Croît vif

Le Croît vif m'informe de la sortie de trois ouvrages :

Beaufort, l'amiral du vent de Raymond Reding (25 euros)

On était Rétais, on en était fier, de Roselyne Roth-Haillotte, une ethnologie d'urgence (26 euros)

Huguenots d'Aunis et de Saintonge, XVIème XVIIIème siècles (33 euros)

Je n'ai pas lu ces ouvrages, je ne peux donc pas vous en parler. Pour plus de renseignements :

Hélène Chardonnet, 05 46 97 46 52 / helenechardonnet@croitvif.com

Site internet des éditions : <http://www.croitvif.com>



OLÉRON D'ABORD

DICTIONNAIRE DE PATOIS OLÉRONAIS

PAR MICHEL NADREAU



Le Boutillon des Charentes

N'hésitez pas à nous écrire
pour nous faire part de vos remarques
pour nous envoyer les textes que vous souhaitez publier.
pperonneau@orange.fr

Des nouvelles du pays

La Javelle d'Ancenis chez les Éfournigeas

Tous les ans, à pareille époque, notre groupe "les Efournigeas et leurs drôles", organise un après-midi folklorique dans la petite commune de Semussac en Charente-Maritime. Cette manifestation s'est déroulée le week-end du 04 et 05 novembre 2017 où nous avons reçu " la Javelle d'Ancenis."

Samedi 04 novembre, après quelques heures de route, le groupe est arrivé. Les retrouvailles faites, nos invités ont découvert les familles où ils ont été hébergés le temps de ce week-end d'échange. Après avoir déposé leurs valises chez leurs hôtes, tout le monde s'est rejoint dans la salle de Semussac pour partager le déjeuner dans la bonne humeur.

Pendant que certains de nos "Efournigeas" s'affairaient à préparer la salle de spectacle, notre guide emmenait le groupe découvrir la distillerie de Saint Romain de Benet. Celle-ci fut très appréciée, ils ont été intéressés par la visite des chais et des commentaires de leur guide.

En fin de journée, tout le monde se retrouva afin de répéter le final en commun pour le spectacle du lendemain et de régler les derniers petits détails.

Dimanche 05 novembre, à 15 heures, le public était au rendez-vous. Karine, notre présidente, souhaita la bienvenue à tous les spectateurs. Que le spectacle commence !!!!!!!.



Première buffée !!!!! Les Efournigeas nous proposèrent une mise en scène d'un texte de Goulebenéze entrecoupé de danses. Il s'agissait de la Bistoquette qui allait « vende soun oueille à la fouère », puisque cette dernière avait le "craipiâ".

Présentation de "la Javelle d'Ancenis", et chaque groupe s'offrit des cadeaux régionaux en présence de la municipalité de Semussac.

Maintenant, place à nos drôles, notre section enfantine accompagnée de trois enfants de la Javelle d'Ancenis, a enthousiasmé le public. Les enfants des deux groupes ont évolué sans problème et étaient très heureux de danser ensemble. L'insouciance des enfants !.

Pendant l'entracte, le public se fit offrir un café ou un chocolat

accompagné d'une merveille.

Deuxième buffée : Nos amis du Pays de Loire sont revenus nous présenter quelques danses traditionnelles.

Pour varier, ce sont les costumes des hommes qui ont été à l'honneur. Karine présente son mari en saunier, le vice-président en meunier, René en notable. Dernièrement, notre couturière, Linette, a confectionné un nouveau costume celui du marchand de volailles d'après la gravure de Galard de 1818. Celui-ci a une particularité, dans ses bottes à revers, se trouve un couteau à la lame bien effilée. Il sert à saigner les volailles lors de l'achat de celles-ci chez les fermiers.



Notre après-midi s'est achevé, sous les applaudissements du public, par le final préparé en commun et la farandole parmi les spectateurs.

Tout à une fin, les danseurs de "la Javelle d'Ancenis", après un petit encas, reprirent la route du retour avec des souvenirs plein la tête et de nouvelles amitiés qui se sont créées.

Ces échanges folkloriques favorisent les rencontres tout en conservant les coutumes et les traditions de nos différentes provinces. Merci beaucoup pour ce

week-end très agréable.

A l'Alhambra d'Arbre-court

Le vendredi 26 janvier, c'est devenu maintenant une habitude, Pierre Dumousseau invite ses amis à Arbre-court. Ce soir-là, Pierre a rendu un bel hommage à Jean-Claude Lucazeau, en lisant quelques-uns de ses textes. Ensuite c'est le quatuor de saxophones « Bocalise » qui nous a régales. Ce groupe a été récompensé par l'Académie de Saintonge en octobre 2017, en même temps que le Boutillon :

[Hommage à JCLucazeau](#)

[Bocalise](#)

Festifolk

Excellent cru pour ce Festifolk 2018. Le groupe Aunis-Saintonge avait invité deux groupes folkloriques du midi de la France : « Le Miougrano » de Fréjus, et « Le quadrille occitan » de L'Union (à côté de Toulouse).

Voici quelques extraits dans cette vidéo :

[Festifolk](#)



Birolut et les Clochemerle à Matha



Le 4 février, nous avons vu Birolut et sa troupe à Matha. Une centaine de spectateurs sont venus assister au spectacle.

En première partie, deux pièces en un acte : Aglaé et Sidonie (de Birolut), et Le bouton (de Birolut et Guy Bernard).

En deuxième partie, « Le vieux chéti », dont le rôle est tenu par Birolut lui-même (photo ci-contre).

Voici une vidéo de « La chanson du pinaud », chantée par Guy Bernard,

accompagné par Jhustine, Goule de V'lours et Birolut :

[Birolut et les Clochemerle](#)

A la fin du spectacle Goule de V'lours a chanté quelques chansons en français.

Les comptes-rendus de la matinée Goulebenéze et de la conférence sur Goulebenéze à St Sulpice de Cognac seront détaillés dans le prochain Boutillon.

Thieûqu' dates à r'teni

Théâtre : les qu'étou qu'olé de Salles d'Angles

La troupe démarre la saison 2018 le 4 mars à Châteauneuf (16) avec, comme tous les ans, un spectacle inédit entièrement écrit par La Cagouillette dans Ebaupines, Josette Guérin Dubois. 32 acteurs de 8 à ...78 ans se produiront sur scène.

Les **11 Quenailles** - et leur Pépé fétiche - travaillent avec sérieux et entrain. Cette année, ils se prennent pour des grands dans « **Jh'allons y'arriver !** »

Comme dans la vraie vie, les garçons et les filles du groupe des **Grands Drôles** ne sont pas d'accord, et ils nous en amusent dans « **Miss Pays dau Cougnat** ».

Quant aux **Vieux**, ce sont eux qui ont décidé du thème de leur pièce ; par contre, ils n'ont pas choisi les situations comiques qu'ils vont vivre ! « **Les loulous au paradis** »

Dates des spectacles 2018

o Châteauneuf (16130) : Samedi 3 mars (20h30)

Contact : 05 45 97 50 62

o Graves Saint Amant (16120) : Samedi 10 mars (20h30)

Contact : 05 45 97 05 25

o Salles d'Angles (16130) : Vend 23 (20h30) Sam 24

(20h30) Dim 25 mars (14h30) Réservations :

05 45 83 64 14

o Gensac La Pallue (16130) : Samedi 31 mars

(20h30) Contact : 05 45 35 91 38

o Saint Preuil (16130) Samedi 21 avril (20h30) Contact :

06 25 16 94 05

o Jarnac Champagne (17520) : Dim 22 Avril (14h 30)

Contact : 05 46 49 03 51

o La Génétouze (17360) : Samedi 28 avril (20h30)

Contact : 06 12 24 53 29

Pour tous renseignements complémentaires :

- iguerindubois@gmail.com
- Site Internet <http://quetouquole.fr>

Association des Bat-Ajhasse (Matha)

Spectacle des Durathieûrs de Jhonzat le vendredi 25 février à 20 h 30 à la salle des fêtes de Matha.

Foyer théâtral de Gondeville

Le Foyer Théâtral De GONDEVILLE

Présente
Une pièce en 3 Actes de Nono Saut Palisse
En Français et Saintongeais



Dates des représentations

Gondeville

à la salle des fêtes

Samedi 03 Mars à 20h30

Dimanche 04 Mars à 14h30

Saint Même les Carrières

à la salle des fêtes

Samedi 17 Mars à 20h30

Dimanche 18 Mars à 14h30

Châteauneuf

à la salle des fêtes

Vendredi 23 Mars à 20h30

Cognac

à la salle de la Salamandre

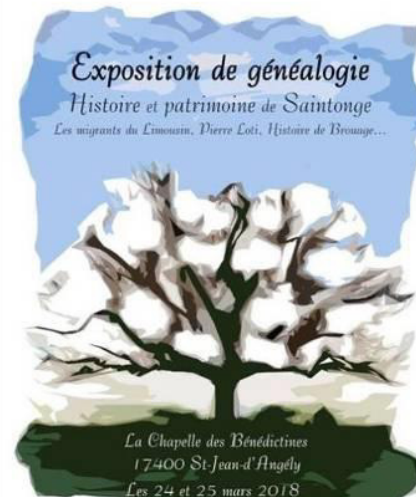
Samedi 28 Avril à 20h30

Réservation : 06 83 68 15 52 ou 05 45 36 20 75

Cercle généalogique de Saintonge (CGS)

L'Assemblée générale du CGS aura lieu le 18 mars à la salle Saintonge à Saintes à 9h30.

Les 24 et 25 mars, exposition de généalogie à St-Jean d'Angély à la chapelle des Bénédictines.



De 10 h à 18 h
Entrée libre - Parking gratuit

Arbres généalogiques,
initiation, conseils...

Organisée par le Cercle Généalogique de Saintonge
www.cgsaintonge.fr

Avec la participation du Cercle des Deux-Sèvres le 25 mars

Les Batégails de Saintonge

Une question : savau c' qu'o-l'êt, in batégail ?

Veillée Saintongaise
BALANZAC
Salle des Fêtes

Préparé par Les Batégails de Saintonge

SAMEDI 10 MARS 2018 A 20H30

MENU
Pineau
Soupe à l'ancienne
Cagouilles
Poule farcie et ses légumes
Salade - Fromage
Tarte aux pommes
Café, cognac et liqueur
Vin blanc et rouge
à discrétion

Adulte : 25 €
Enfant : 10 €
(moins de 12 ans)

Les Batégails de Saintonge

Renseignements et réservation :
Claude DUBOIS - 05 46 94 70 43
4 Impasse du Citronnier - 17600 BALANZAC
Votre règlement à l'entrée de la Veillée - Les Batégails - veuillez venir à l'heure, nous ne pouvons pas attendre.

Le groupe folklorique des Batégails de Saintonge vont animer une veillée le samedi 10 mars à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes de Balanzac.

Inscrivez-vous :
05 46 94 70 43

Groupe des Efourneigas

Le samedi 17 mars, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Semussac, folklore saintonguais et alsacien.
Entrée : 7 euros.

SEMUSSAC
SAMEDI 17 MARS 2018
VEILLÉE FOLKLORIQUE

Folklores SAINTONGEAIS et ALSACIEN, adulte et enfantin
Organisé et animé par
"Les Efourneigas et leurs Drôles"
et le "Groupe Folklorique D'KOCHLOEFFEL"
à 20 h 30

A LA SALLE POLYVALENTE

ENTRÉE : 7,00 euros
Buvette sur place
Réservations et Renseignements
Marise au 06 71 46 36 16

Crédit Mutuel

Nos lecteurs nous écrivent Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Comme je vous le précisais en page 2, nous avons dépassé la barre des 62 000 visiteurs pour le numéro 57. De nombreux lecteurs nous font part de leurs remarques, et nous avons relevé les principaux points sur lesquels ils ont insisté.

Grammaire saintongaise

Nous avons toujours droit aux mêmes reproches : on veut plus de grammaire, il en faudrait presque à chaque numéro. J'ai déjà répondu que c'était un gros travail et que cela nous demandait du temps. Par contre, dans le prochain Boutillon à paraître fin avril, vous aurez une nouvelle vidéo, la sixième depuis que nous avons engagé ce projet. Et nous prévoyons de regrouper ces six vidéos dans un numéro spécial avant la fin du premier semestre. Il sera complété par des tableaux synthétiques et par des explications sur nos objectifs.

Lorsque nous avons lancé cette aventure, j'avoue que nous étions un peu sceptiques. Mais compte tenu de l'accueil que nos lecteurs lui ont réservé, nous avons poursuivi. C'est avant tout un **travail de sauvegarde** d'une langue en voie d'extinction. Notre opinion est que lorsque ceux qui parlent la langue de nos anciens auront tous disparu, la langue aura disparu avec eux.

Nous avons commencé par le plus facile : les articles, les pronoms personnels, les démonstratifs ... Mais le plus difficile reste à faire. Vous aurez encore droit à des vidéos dans les prochains Boutillons.

Marc et Jésus

Mon histoire policière dans laquelle sont impliqués deux « pieds nickelés » intrigue les lecteurs, qui voudraient bien connaître la suite et sont déçus de devoir attendre deux mois avant chaque épisode. N'aurait-il pas été préférable de regrouper cette histoire dans un numéro spécial ?

C'est vrai que deux mois c'est long, d'autant plus qu'il y a quatre épisodes. Mais je pense que ma petite histoire plus ou moins policière ne méritait pas un numéro spécial.

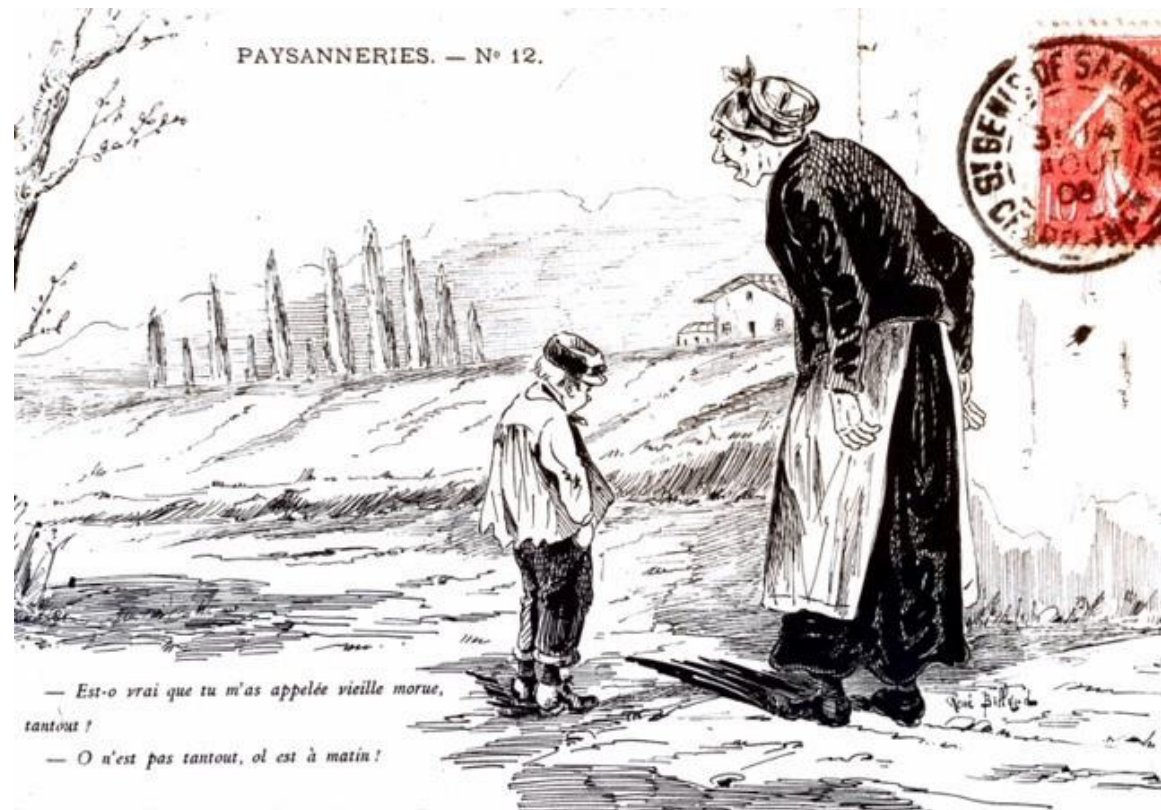
Par contre, plusieurs lecteurs nous demandent qui est cette « Zoé Le Bengue » qui ose traiter votre serviteur de mécréant, en introduction du texte. J'avoue que je ne la connais pas, mais notre webmaster a eu l'idée de mélanger les lettres de son prénom et de son nom, ce qui lui a donné une piste ... Essayez !

Dessins de Jean-Claude Lucazeau

Il y a une inquiétude : n'aurons-nous plus droit aux dessins de Jean-Claude Lucazeau en première page ? Je tiens à rassurer les lecteurs, Jean-Claude sera toujours présent dans le Boutillon.

Autre remarques

Les histoires de Jean-Bernard Papi, ainsi que les vidéos sur les souvenirs de Charly Grenon, ont toujours la cote. D'ailleurs nos lecteurs apprécient le fait que nous incorporions de nombreuses vidéos dans notre journal. Je pense qu'ils sont gâtés avec ce numéro 58.



Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>